

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: / La pagination est comme suit : p. [353]-380, [4].
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

SEPTEMBRE, 1868.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Chambre d'Agriculture du Bas Canada—Exposition de la Société d'Agriculture de Beauce, 1868—Produits Agricoles—Animaux—Manufactures Domestiques—Réglements—Exposition de la Société de Beauharnois—Exposition de la Société d'Agriculture No. 2 de Wolfe—Exposition du Comté de Témiscouata—Exposition de St. Maurice—Exposition de la Société d'Agriculture de Bagot—Exposition de la Société de Lévis—Exposition de Nicolet No. 1—Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean—Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier.—**Partie Non-Officielle.**—La Prochaine Exposition Provinciale—L'Adoption des Bons au Porteur par les Sociétés d'Agriculture—Terres les mieux cultivées—Prairies et Paturages—Récoltes Sarcées—Exposition du Comté—Espèce Chevaline—Espèce Bovine—Espèce Ovine—Espèce Porcine—Beurre—Manufactures Domestiques—Instruments Aratoires—Parti de Labour—Bons Payables au Porteur—Notre Organisation Agricole jugée par la Législature—Taxe sur la Tabac Canadien—Examen et Distribution des Prix à l'École d'Agriculture de L'Assomption—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du Mois—Labours—Récoltes des Pommes de Terre—Arrachage à la Charrue—Récoltes du Maïs—Récoltes du Sarrasin—Récoltes des Regains—Récoltes de Graine de Trèfle—Récolte du Tabac—Culture du Melon en Canada—**Animaux de la Ferme.**—Importation de Reproducteurs dans Charlevoix—Importation de Reproducteurs par la Société de Beauce—Importation par M. Gibb de Québec—Importation de Reproducteurs par la Société de Berthier—Nourriture et soins donnés au Bétail—Espèce Chevaline—Espèce Bovine—Espèce Ovine—Espèce Porcine—Du Bucher—De la Basse-Cour—**Revue de la Colonisation.**—Association de Secours, pour venir en Aide aux Colons Défricheurs—Devoirs des Officiers—Nouveaux Réglements des Terres de la Couronne—Quelles sont les causes qui ont le plus retardé la Colonisation, par le Rev. M. Marquis—1o Le Manque de Renseignements nécessaires—2o La difficulté de se procurer des Terres—3o L'absence ou le mauvais état des Chemins—4o La privation des secours religieux—5o Les charges énormes qui pèsent sur le colon dans le commencement de son établissement—6o Le manque d'organisation—7o Le peu d'encouragement donné à la colonisation jusqu'à ce jour—8o. L'usure—9o. Les accidents auxquels le colon est exposé—10o. Le luxe—11o. La paresse—12o. L'éducation peu convenable que l'on donne aux jeunes filles dans nos compagnes.—**Revue Commerciale.**—Prix du marché de détail de Montréal—Taureau Ayrshire pur sang à vendre.

SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

OGRES AVEC PRUDENCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

GRAND TRUNK.



GRAND TRONC.

MONTREAL-QUEBEC.

Table with columns: EX., EX., LO., STATIONS, MIX., EX., EX. It lists train schedules between Montreal and Quebec, including stations like St. Lambert, St. Hubert, and Point Levis.

MONTREAL-PORTLAND.

Table with columns: EX., EX., EX., STATIONS, EX., EX., LO. It lists train schedules between Montreal and Portland, including stations like St. Lambert, St. Hubert, and Portland.

ST. JOHNS-WATERLOO.

Table with columns: EX., EX., STATIONS, EX., EX. It lists train schedules between St. Johns and Waterloo, including stations like St. Brigid, West Farnham, and Waterloo.

MONTREAL-ROUSE POINT.

Table with columns: EX., EX., EX., STATIONS, EX., EX., EX. It lists train schedules between Montreal and Rouse Point, including stations like St. Lambert, St. Brigid, and Rouse Point.

PRESCOTT-OTTAWA.

Table with columns: EX., LO., STATIONS, EX., LO. It lists train schedules between Prescott and Ottawa, including stations like Prescott Junction, Spencerville, and Ottawa.

MONTREAL-LACHINE.

Table with columns: A.M., A.M., A.M., P.M., P.M., P.M., STATIONS, A.M. It lists train schedules between Montreal and Lachine, including stations like St. Lambert, Lachine, and St. Michel.

MONTREAL-TORONTO.

Table with columns: EX., EX., LO., STATIONS, EX., EX., LO., LO. It lists train schedules between Montreal and Toronto, including stations like Tanneries, Pointe Claire, and Toronto.

QUEBEC-RIVIERE DU LOUP.

Table with columns: EX., Tu, Th, Sat., STATIONS, EX., W, Fr, Mond. It lists train schedules between Quebec and Riviere du Loup, including stations like Point Levis, Ste. Anne, and Riviere du Loup.

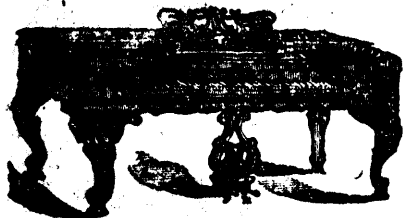
THREE RIVERS-ARTHABASKA.

Table with columns: LO., STATIONS, LO. It lists train schedules between Three Rivers and Arthabaska, including stations like Doucet's Landing, St. Gregoire, and Arthabaska.

CHARLES J. BRYDGES, Managing Director

PIANOS DE BOARDMAN, GRAY & Cie.

SIBERIA OTT, Agent en gros, No. 783 Broadway, N. Y.



Le Soussigné, récemment associé de cette maison bien connue, a établi une

AGENCE EN GROS, 783 BROADWAY, NEW YORK,

Où il recevra avec plaisir les commandes de ses amis et du public et surtout des personnes qui ont déjà si libéralement patroné la maison. Il fournira ces instruments supérieurs, au commerce,

EN GROS ET EN DETAIL, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Construits à l'aide du cadre métallique, fondu d'une seule pièce, ces pianos distancent tous les autres en solidité, en élégance et par la supériorité du ton.

Cadre Métallique isolé.

Le cadre métallique, formant la partie supérieure du piano, est fondu d'une seule pièce, donnant de la force là où il y a tension, un plus grand nombre d'octaves dans une boîte plus petite et plus élégante. La tension des cordes se faisant entièrement sur le cadre métallique, isolé des parties vibrantes, celles-ci donnent une vibration parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare ou d'un violon et donne un son doux et mélodieux, à la fois profond, puissant et ample. Ces instruments sont les seuls pianos dont le cadre métallique est entièrement isolé du contact des parties vibrantes. Leur haute réputation est maintenant solidement établie dans le monde entier et les facteurs ne redoutent la concurrence d'aucune autre maison du genre. De fait ils demandent la comparaison, persuadés qu'ils sont de la supériorité des instruments, sortis de leurs ateliers.

Ils sont spécialement adaptés aux climats chauds ou froids,

Car les températures extrêmes ne les affectent pas de manière à les désaccorder. Les cordes et le cadre étant métalliques, la contraction et l'expansion s'égalisent sous l'influence de la chaleur et du froid. La tension des cordes rencontrant la résistance du cadre métallique, les climats chauds n'ont aucune influence sur ces instruments.

Leur supériorité ressort de la comparaison avec les anciens instruments double cadre en bois nécessairement épais et retenus par des renforts considérables pour résister à la forte tension des cordes. Comme conséquence nécessaire de cette construction, ces pianos n'avaient aucune élégance et étaient très-difficiles à transporter. La température agissant différemment sur les parties en bois et sur les parties en fer, ces variations étaient désastreuses pour ces instruments.

CES PIANOS SONT GARANTIS DONNER ENTIERE SATISFACTION.

PETITS PIANOS DE SALON.

SON PLEIN, DOUX, AMPLE—TOUCHE FACILE ET ELASTIQUE—CONSTRUCTION ELEGANTE ET ENJOLIVEE.

Le No. 1 Sept Octaves, a une longueur de six pieds sur trois pieds de largeur. Le No. 2, Sept Octaves, a six pieds et six pouces sur trois pieds et trois pouces. COINS ARRONDIS, PARFAITEMENT TRAVAILLES.

- | | |
|---|-------|
| No. 1.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose | \$450 |
| No. 2.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose | \$500 |

PIANOS "PETIT BIJOU."

BOITES MAGNIFIQUES EN BOIS DE ROSE, PIEDS SCULPTES, RICHES MOULURES—Ces pianos sont d'une parfaite élégance pour les petits Salons.

- | | |
|---|-------|
| Six Octaves et un tiers, Clavier de F. à A., longueur de cinq pieds huit pouces sur deux pieds neuf pouces de largeur | \$450 |
| Sept Octaves, Clavier de C. à C., longueur de six pieds sur trois pieds de largeur | \$500 |

**CES PIANOS SONT OFFERTS EN PRIMES
PAR LA "REVUE AGRICOLE" ET LE "CANADIAN AGRICULTURIST."**
S'adresser au Bureau pour les renseignements.

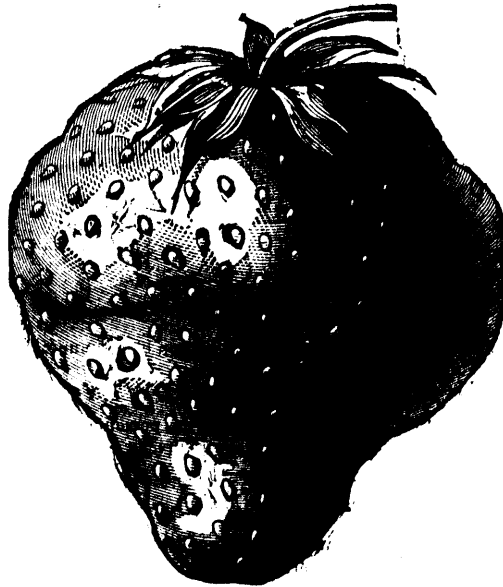
FRAISES!! FRAISES!!

CHOISISSEZ LA MEILLEUR. CHOISISSEZ LA VERITABLE.

JUCUNDA—Notre No. 700.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

CHOISISSEZ LA VERITABLE.



CHOISISSEZ LA VERITABLE.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

JUCUNDA—Notre No. 700.

A LA tête de la nombreuse liste de fraises excellentes, nous plaçons la Jucunda dont la variété primé par ses qualités supérieures toutes les espèces rurales. Nous maintenons, appuyé par de nombreux témoignages:—

10. Que la plante est saine, rustique et d'une croissance vigoureuse.
20. Elle résiste admirablement aux gelées, froids, vents et aux sécheresses.
30. Elle ne manque jamais de donner une récolte immense des meilleurs fruits.
40. Elle est bis-annuelle et n'exige pas d'engrais.
50. Elle porte des fruits pendant un long temps. Les fraises augmentent en beauté et en coloris jusqu'à la fin.
60. Le fruit est d'une grosseur énorme, dix ou douze fraises emplissant souvent une pinte.
70. Elle est d'une grande beauté, parfaite de forme et d'un coloris brillant.

80. Elle a une saveur exquise.
90. Elle se conserve et se transporte admirablement. Comme expérience, des fraises cueillies sur notre ferme à Pittsburgh le lundi, et expédiées ce jour-là à New York plus de 400 miles, furent conservées jusqu'aux vendredis et samedis, et vendues alors plus cher que les autres variétés venues toutes fraîches du voisinage.

100. Elle se vend le plus haut prix des meilleurs marchés, et jusqu'à 60 cents la pinte, contenant 10 fraises.

110. Elle n'exige pas de culture spéciale, est peu coûteuse à cueillir et est de beaucoup la fraise la plus profitable à cultiver.

120. Elle a été complètement éprouvée depuis huit ans sur notre ferme et pour cela l'emporte de beaucoup sur les variétés plus nouvelles et plus récemment importées.

Nous reproduisons ici quelques témoignages en référant à notre catalogue pour les autres.
"La plante est aussi vigoureuse, rustique et saine qu'aucune de celles que je connaisse; les branches supportant un poids de fraises plus considérable que je n'ai jamais vu."

W. HARRISON, Sec., Société Horticulture, Pensylvanie.
"Je considère votre fraise Jucunda comme le fruit le plus

remarquable de son espèce qui soit jamais venu à ma connaissance."

Dr. A. WARDER, Pres. de la Soc. Panologique de l'Ohio.
"Une des qualités les plus remarquables de cette variété c'est le grand nombre de gros fruits qu'elle donne. J'en ai vu des quantités considérables dont 10 ou 12 pouvaient remplir une pinte."

G. M. BEELER, Sec., Société Horticulture de l'Indiana.
Les fraises les plus grosses sur le marché de New York, cette année, et probablement les plus belles qui aient jamais été envoyées en quantités étaient des Jucundas énormes expédiées par le Rev. J. Knox de Pittsburgh en Pensylvanie. Elles étaient extrêmement grosses, 12 à 15 fraises emplissant une boîte, d'une couleur brillante et si fermes après un transport de 400 miles qu'elles auraient pu être reexpédiées aussi loin pour la seconde fois.—*Tribune de New York.*

Pour plus de détails sur cette fraise merveilleuse, adressez 10 cents pour un catalogue.

La saison dernière ayant été très favorable pour nous, nous avons cultivé une quantité considérable de cette variété, dont nous ferons en grande partie la plantation nous-même, et nous planterions nous-même la totalité, si le terrain nous le permettait. Nous offrons ces plantes vigoureuses aux prix qui suivent:

12 pour.....	\$1.00
50 "	3.50
100 "	6.00
200 "	10.00
1000 "	50.00

Au prix de la douzaine et au cent, nous expédierons les plantes par la poste à volonté. Les quantités plus considérables seront envoyées par express aux frais de l'acheteur.

Un reçu accompagné d'instructions pour la culture de cette fraise sera adressé sans retard à toutes les personnes qui nous enverront leur commande avec le prix d'achat.

LA NOUVELLE EDITION de notre catalogue de fruits, contient des descriptions de chaque variété avec gravures, ainsi que le secret de nos succès dans la culture fruitière. En nous faisant parvenir dix cents, nous adresserons ce catalogue en demande.

J. KNOX, Boîte 155, Pittsburgh, Pensylvanie.

Arrangement spécial avec M. Knox. Le "Revue Agricole" est en mesure de fournir ces plants à Montreal aux prix ci-dessus. Les commandes doivent nous être adressées de suite afin que l'expédition s'en fasse de bonne heure ce printemps.

REVUE AGRICOLE

Partie  Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.
Montréal, 1868.

MONSIEUR, — Conformément à une résolution passée par cette chambre à son assemblée du 12 mai 1868, j'ai l'honneur de vous adresser les questions suivantes auxquelles je vous prie de vouloir répondre, et de me transmettre cette réponse immédiatement, par le retour de la maille, aussitôt que vous aurez obtenu les informations demandées.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,
GEORGES LECLERE, Secrétaire.

10. La race des chevaux canadiens s'est-elle conservée dans votre comté ?
 20. Quels sont les plus beaux étalons de cette race dans votre comté ?
- A qui appartiennent-ils, et quel est leur couleur, leur poids, leurs proportions, et leur prix.
30. Quelles observations sont applicables au caractère de cette race pour la distinguer des autres ?

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BEAUCE, 1868.

A UNE Exposition des produits d'Agriculture, de Manufactures Domestiques et d'Animaux, qui aura lieu dans la paroisse de St. François de la Beauce, mercredi, le trentième jour de Septembre prochain, à dix heures, les prix suivants seront décernés :

Produits Agricoles.

Pour la plus grande quantité de terre ensemencée avec graines de mil et de trèfle, pour être laissée en pacage, l'année prochaine. \$4—3—2.

Pour la plus grande quantité de bêtes de foin, de la meilleure qualité, en bon état de conservation, recueillie dans un arpent carré. — \$3—2—1.50.

Pour la plus grande quantité de terre neuve faite à la pioche ou à la herse et ensemencée le printemps dernier, pas moins de 6 arpents. \$4—3—2.

Pour la plus grande quantité de terre neuve faite à la charrue, pas moins de 6 arpents. \$4—3—2.

Pour la plus grande quantité de minots de beau blé récolté dans un arpent carré, avec un minot de ce blé pour montre. — \$3—2—1.50.

Pour la plus grande quantité de minots de la plus belle orge mondée, récoltée dans un demi-arpent carré avec un minot de cette orge pour montre. 2.50—2—1.50.

Pour la plus grande quantité de belle orge

commune récoltée dans un arpent carré, avec un minot de cette orge pour montre. — \$2—1.50—1.

Pour la plus grande quantité des plus beaux pois récoltés dans un demi-arpent carré, avec un minot de ces pois pour montre. — \$2.50—2—1.50.

Pour la plus grande quantité de minots de belle avoine récoltée dans un arpent carré, avec un minot de cette avoine pour montre. — \$2.50—2—1.50.

Pour la plus grande quantité de minots de patates récoltées, avec un minot de patates pour montre. — \$2—1.50—1.

Pour le meilleur minot de graine de mil. — \$2.50—2—1.

Pour le plus beau minot de blé d'Inde, avec les dix plus beaux épis pour montre. — \$2—1.50—1.

Pour le plus beau demi-minot de fèves. — \$1.50—1—0.75.

Pour la plus grande quantité de minots de navets, récoltée, avec un minot de ces navets pour montre. — \$3—2—1.50.

Pour les deux meilleurs minots de betteraves. — \$2—1.50—1.

Pour les deux meilleurs minots de carottes. — \$2—1.50—1.

Pour les vingt-cinq plus belles pommes de choux. — \$2.50—2—1.50.

Pour les deux plus beaux minots d'oignons. — \$2—1.50—1.

Pour les 25 meilleures livres de tabac de la dernière récolte. — \$3—2.50—1.50.

Pour le plus beau minot de graines de lin. — \$2—1.50—1.

Pour la plus grande quantité de chanvre récoltée, pas moins de 20 bottes. — \$3—2.50—2.

Pour les 25 livres de sucre d'étable de la meilleure qualité, faites le printemps dernier. — \$3—2.50—2—1.

Pour les meilleures 25 livres de beurre. — \$3—2.50—2.

Pour le plus bel échantillon de pommes récoltées cette année dans le Comté, pas moins d'un minot. \$1.50—1.

Pour le meilleur labour fait à la charrue canadienne ou anglaise, soit par les concurrents eux-mêmes ou par leurs fils ou serviteurs, avec leurs chevaux ou bœufs et les charrues qui leur appartiennent. \$8—6—4—3.

Le parti de labour aura lieu à l'endroit ci-dessus cité mardi, le 29 Septembre prochain, à 2 heures.

Animaux.

Pour le meilleur étalon de 6 à 8 ans. \$6—4—3.

Pour le plus bel étalon de 4 ans, ou au-dessous de 6 ans. \$5—3.50—2.50.

Pour le plus-bel étalon de 3 ans. \$4—3—2.

Pour la plus belle jument poulinière avec son poulain. \$6—4—3.

Pour la plus belle pouliche de 3 ans. \$4—3—2.

Pour la plus belle pouliche de 2 ans. \$3—2—1.50.

Pour le plus beau taureau de 3 à 4 ans. \$6—4—3.

Pour le plus beau taureau de 2 à 3 ans. \$4—3—2.

Pour la plus belle et meilleure vache laitière de 4 ans à 3 ans. \$4—3.50—3.

Pour la meilleure et plus belle vache laitière de 2 à 3 ans. \$3—2.50—2.

Pour la plus belle génisse âgée de 2 ans. \$2.50—2—1.50.

Pour le plus beau veau mâle de l'année. \$2—1.50—1.

Pour le plus beau veau femelle de l'année. \$2—1.50—1.

Pour le plus beau bélier, ayant la plus belle laine, au-dessus de 2 ans. \$3—2—1.50.

Pour le plus beau bélior, ayant la plus belle laine d'un an à 2 ans. \$3—2—1.50.

Pour la plus belle mère brebis ayant la plus belle laine. \$3—2—1.50.

Pour le plus bel agneau mâle ayant la plus belle laine. \$2—1.50—1.

Pour le plus bel agneau femelle et ayant la plus belle laine. \$2—1.50—1.

Pour le plus beau verrat de l'année. \$6—4—3.

Pour la plus belle truie de l'année. \$6—4—3.

Pour le plus beau couple de dindes de l'année. \$1.50—1.25—1.

Pour le plus beau couple d'oies de l'année. \$1.25—1—0.75.

Pour le plus beau couple de poules. \$1—0.75—0.50.

Pour le plus beau couple de poulets. \$1—0.75—0.50.

Manufactures Domestiques.

Etoffs croisée de pure laine ne mesurant pas moins de 6 verges. \$2.50—2—1.50.

Petite étoffe de pure laine, ne mesurant pas moins de 6 verges. \$2.50—2—1.50.

Flanelle de pure laine ne mesurant pas moins de 6 verges. \$2.50—2—1.50.

Paire de couvertes de laine canadienne. \$4—3—2.

Paire de couvertes de laine canadienne et de coton ou fil. \$2.50—2—1.50.

Paire debas de laine canadienne. \$1—0.75—0.50.

Pour les 10 plus belles livres de filasse de lin. \$2.50—2—1.50.

Pour le plus bel échantillon de toile de lin, ne mesurant pas moins de six verges. \$2.50—2—1.50.

Règlements.

10. Pour prétendre à quelqu'un des prix offerts par cette Société, il faudra avoir souscrit aux fonds de la dite Société pas moins de \$1.25 et avoir payé la somme souscrite au Trésorier ou à l'un des membres du Comité de Régie, le ou avant le 15 Juillet de chaque année ou payer au Trésorier, si l'on n'est pas souscripteur, la

somme de \$6, le jour de l'Exhibition, avant de pouvoir concourir.

20. Personne ne pourra recevoir plus d'un prix dans chaque classe.

30. Nul article pour lequel un prix aura été accordé par cette Société et nul animal pour lequel un premier prix aura été accordé par cette Société ne pourra concourir de nouveau dans la même classe, et toute personne qui essaiera de commettre quelque fraude perdra tous les prix qui pourront lui être accordés à la prochaine Exhibition et ne pourra plus être admise à exposer ou concourir aux Exhibitions ultérieures de la Société, directement ou indirectement.

40. Les grains et graines exhibés devront être semblables à ceux de la récolte et non choisis à la main, et ils seront mesurés et pesés. Tout animal pour lequel un prix aura été accordé sera gardé vivant pendant au moins quatre mois après l'exposition; autrement le propriétaire perdra le prix accordé.

50. Les juges de l'Exhibition devront exiger des affidavits de personnes désintéressées, et le Comité de Régie aura, dans tous les cas, le droit d'exiger des affidavits de tous ceux qui voudront concourir pour tous les objets qui ne pourront être prouvés d'une autre manière.

60. Toutes les contestations seront décidées par les membres du Comité de Régie ou la majorité d'iceux, et des affidavits devront être donnés par ceux qui voudront concourir ou qui auront concouru, dans chaque cas que le Comité l'exigera.

70. Les juges auront le droit de diminuer les prix ou de les refuser entièrement, lorsque, dans leur opinion, les animaux ou effets exhibés ne méritent aucune récompense.

80. Les animaux vivants amenés pour concourir et les effets offerts à la concurrence, devront appartenir de bonne foi aux concurrents, et avoir été leur propriété 3 mois avant la prochaine Exposition, excepté les grains et légumes qui devront avoir été récoltés par les concurrents eux mêmes et les effets manufacturés devront avoir été manufacturés par l'exposant, ou ses enfants ou serviteurs, autrement les prix seront perdus.

90. Les animaux et effets apportés aux concours, devront être exposés sur le lieu de l'exhibition avant neuf heures du matin, le vingt-deuxième jour d'Octobre prochain, et porter un numéro dont le Secrétaire gardera un double par devers lui, avec le nom du compétiteur, sur lequel numéro, lorsque le cas le requerra, seront spécifiés l'étendue du terrain et la quantité récoltée, et les animaux et effets resteront sur le terrain de l'exhibition jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

T. J. TASCHEREAU, Président.

Z. VEZINA, Secrétaire-Trésorier.

St. Joseph de la Beauce, 10 août 1868.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE BELLE-HARNOIS.

L'EXPOSITION annuelle de cette société aura lieu à St. Louis de Gonzague le 24 septembre prochain, à 10 heures.
Par ordre, E. T. BISSON, Sec.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE WOLFE No. 2.

L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture No. 2 du comté de Wolfe aura lieu dans le Township de Ham-Sud sur la propriété d'Onésime Dion, Mardi, le sixième jour d'Octobre prochain.

T. Z. C. Miquetou, Sec.-Trés.

EXPOSITION DU COMTE DE TEMISCOUATA.

L'EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Temiscouata aura lieu à St. Epéphan, Jeudi le 1er octobre prochain à dix heures a. m. Prix offerts \$350. Le parti de Labour aura lieu quelques jours plus tard à St. Arsène.

Par ordre, le secrétaire,

L. S. A. GAUVREAU.

EXPOSITION DE ST. MAURICE.

L'EXPOSITION annuelle de cette Société aura lieu dans le Village d'Yamachiche, Jeudi, le huitième jour d'Octobre, à dix heures, a.m.

Par ordre,

T. E. MILOT, Secrétaire.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BAGOT

L'exposition annuelle de cette Société aura lieu, à St. Liboire, jeudi, le premier octobre prochain, à dix heures a.m.

Par ordre,

P. S. GENDRON, Secrétaire.

Ste. Rosalie, 27 août 1868.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE LÉVIS.

L'EXPOSITION annuelle de la Société d'Agriculture de Lévis, aura lieu le sixième mois d'Octobre prochain à neuf heures, dans la paroisse de Notre Dame de la Victoire, sur la propriété de M. Michel Guay.

Par ordre,

Le Secrétaire de la Société,
N. BOURGET.

EXPOSITION DE NICOLET No. 1.

L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Nicolet No. 1 aura lieu à Bécancour le six Octobre prochain.

Par ordre, le Secrétaire de la Société,

J. BLONDIN.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. JEAN.

L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean aura lieu dans la Ville de St. Jean, Jeudi, le dixième jour de Septembre prochain.

Par ordre,

EUG. ARCHANGEAULT, Secrétaire.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE JACQUES CARTIER.

L'EXPOSITION Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier aura lieu au village de la Pointe Claire, Mercredi, le 30 Septembre prochain.

Par ordre,

A. M. LÉCAVALIER, Sec. Trés.

PARTIE NON-OFFICIELLE.**LA PROCHAINE EXPOSITION PROVINCIALE.**

L'E but des Expositions Provinciales est de réunir sur le même terrain les reproducteurs les plus remarquables de la Province entière, les instruments aratoires améliorés les plus récents et les produits agricoles les plus parfaits, enfin des échantillons choisis de nos manufactures. En présence de ces nombreuses collections transportées à grands frais de toutes les parties du pays, l'agriculteur ainsi que l'industriel intelligents constateront les progrès réalisés, feront les acquisitions jugées utiles, acquerront le goût des améliorations les plus urgentes. Partout des expositions ont été et sont encore les grandes écoles de l'industrie. Le grand propriétaire, dont les capitaux sont assez considérables pour réaliser le problème difficile et coûteux de l'amélioration des races, trouve ici un vaste champ où il puisse exposer à l'admiration de tous les résultats obtenus. Les prix accordés dans les concours provinciaux sont pour lui des distinctions hautement appréciées, la juste récompense de ses efforts patriotiques. Il ne faut pas oublier qu'il y a de nombreux degrés dans l'échelle du mérite agricole, et que ceux qui en occupent le sommet quoique peu nombreux, sont au moins aussi utiles que la masse placée à sa base. Les concours provinciaux sont ouverts aux grands propriétaires de la province, absolument comme

les expositions de comté s'ouvrent à la concurrence des petits propriétaires de chaque paroisse. Sans les grands propriétaires auxquels les importations coûteuses sont possibles, jamais les petits cultivateurs ne pourraient, avec leurs faibles moyens, se procurer des reproducteurs améliorés. Le mouvement agricole part d'en haut, pour se communiquer de proche en proche jusqu'en bas. Tous sont donc intéressés à nos expositions provinciales et si le petit propriétaire ne peut entrer en lice avec nos agriculteurs les plus marquants il sait que les améliorations réalisées par eux en se généralisant viendront à sa portée.

C'est ce que comprennent parfaitement tous les cultivateurs intelligents qui ne manquent jamais de se rendre à chaque Exposition Provinciale comme à une grande Ecole d'Agriculture progressive. Cette année surtout ils doivent à tout prix se rendre sur le terrain du concours, car jamais les collections n'ont été aussi remarquables et aussi nombreuses. Il y aura là six Percherons, des Clydes, des Suffolk, tous importés depuis 1865. Les bêtes à cornes ne seront pas moins bien représentées. M. Cochran, de Compton, arrive d'Angleterre avec des importations splendides, coûtant \$16,000 et comprenant une génisse de 18 mois du prix de \$5,250.

Le département industriel ne laissera non plus rien à désirer, en sorte que tous les hommes de progrès du pays doivent laisser tout de

côté pour se rendre à Montréal, le 15 prochain. Nos lecteurs savent que les bateaux à vapeur, et les chemins de fer transporteront les voyageurs à moitié prix pendant toute cette semaine. A tons donc d'en profiter car il n'y a pas d'excuse possible.

ADOPTION DES BONS AU PORTEUR PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

POUR donner la plus grande somme d'effets utiles, chaque société d'agriculture devrait avoir le caractère d'une Banque d'Épargnes, dont les sociétés ne se partageraient que les intérêts, en laissant le capital s'augmenter toujours des revenus annuels. En partant de cette base, l'association atteindrait bientôt sa plus grande puissance d'action, toujours en rapport avec l'augmentation de son capital accumulé. Sans doute il y a toujours certaines dépenses générales qui ne permettent pas de mettre rigoureusement ce principe en pratique, mais nous n'hésitons pas à dire que la société qui en fera l'application la plus rigoureuse, sera certainement celle qui donnera la plus grande somme d'effets utiles.

Maintenant, nous prenons le cas d'une société de comté dont tous les efforts se sont bornés jusqu'ici aux expositions annuelles. Le bétail et la culture du sol ont été également négligés. Pas un reproducteur améliorateur ne se trouve dans le comté. Les cultures sarclées, améliorantes, sont à peu près inconnues. Ce tableau malheureusement ne se rencontre que trop souvent dans un grand nombre de comtés. Dans ces circonstances, quel sera le programme à adopter par le bureau de direction? Le revenu annuel d'une société étant en moyenne de \$1,000, nous recommandons le programme qui suit:

TERRES LES MIEUX CULTIVÉES.
La visite des terres les mieux cultivées se fera avant le 1er juillet, par un jury composé de 3 membres étrangers au comté. Le jury tiendra compte des façons données au sol, de l'égoutement, des clôtures, des bâtiments de ferme, des fumiers, de l'état général du bétail, des grains, pâturages et semis, en un mot, de l'état général des fermes. Les concurrents s'inscriront 15 jours avant l'époque fixée pour le concours, et paieront \$1 d'entrée afin de limiter les visites aux concurrents sérieux. Il sera accordé six prix de \$18, 15, 12, 9, 6, 3.

PRAIRIES ET PÂTURAGES.

La visite des récoltes sur pied se fera également par un jury, composé de 3 membres étrangers au comté. Elle se fera avant le 15 août, pour les prairies et les pâturages, avant le 15 octobre, pour les plantes sarclées. Les concurrents devront s'inscrire 15 jours avant le concours et payer une entrée de 50 cents. Pour les prairies et les pâturages, il faudra tenir compte de l'étendue aussi bien que de l'apparence générale. Il sera accordé cinq prix de \$10, 8, 6, 4, 2. Pour les prairies, pas moins de 10 arpents. Pâturages, pas moins de 15 arpents.

RECOLTES SARCLÉES.

Pour les récoltes sarclées, cinq prix seront également accordés aux concurrents inscrits 15

jours avant le concours. Les prix seront de \$10, 8, 6, 4, 2.

Betteraves, pas moins d'un arpent.
Carottes, " "
Navets, " "
Blé-d'Inde, " "
Fèves à cheval, " "
Lin, " "

Patates, pas moins de 2 arpents.

Oignons, pas moins d'un 1/2 arpent.

Choux, pas moins d'une 1/2 arpent.

Petites fèves, pas moins d'une 1/2 arpent.

Les prix ainsi accordés pour les terres les mieux cultivées et pour les récoltes sur pied s'élèveront au montant approximatif de \$425. En ajoutant au produit des entrées \$25 pour rencontrer les dépenses nécessaires du jury chargé de la visite des fermes, nous arrivons à un total de \$450.

EXPOSITION DE COMTE.

Nous savons qu'il est difficile de retrancher l'exposition annuelle dans les comtés ou les membres des sociétés sont habitués à les avoir. Aussi, faisons-nous entrer dans le programme que nous soumettons les prix qui suivent:

Especie chevaline.

Etalons de tout âge—6 prix: \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Juments de tout âge—6 prix: \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Poulins de tout âge—5 prix: \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Pouliches de tout âge—5 prix: \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Especie bovine.

Taureaux de tout âge—5 prix: \$10, 8, 6, 4, 2.

Vaches de tout âge—5 prix: \$10, 8, 6, 4, 2.

Especie ovine.

Béliers de tout âge—4 prix: \$5, 4, 3, 2.

Brebis de tout âge—4 prix: \$5, 4, 3, 2.

Especie porcine.

Verrats de tout âge—3 prix: \$4, 3, 2.

Truies de tout âge—3 prix: \$4, 3, 2.

Beurre.

Six prix de \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Manufactures Domestiques.

Prix divers pour \$40.

Instruments aratoires.

Meilleure charrue, \$10.

Meilleure herse, \$10.

Meilleur rouleau, \$10.

Meilleur râteau à cheval, \$10.

Meilleur criblé, \$10.

Meilleur butteur, \$10.

Meilleure houe à cheval, \$10.

Les prix ainsi accordés pour l'exposition annuelle s'élèvent à une somme approximative de \$350.

PARTI DE LABOUR.

Pour améliorer les façons données au sol, les partis de labour sont essentiels à notre programme. En conséquence, le parti de labour aura lieu autant que possible à l'endroit et au jour de l'Exposition annuelle afin que les concurrents heureux soient proclamés en présence des agriculteurs du comté, réunis sur le champ du concours. Il y aura deux classes;

Les laboureurs de tout âge—6 prix: \$10, 8, 6, 4, 2.

Les laboureurs au-dessous de 21 ans—6 prix ; \$10, 8, 6, 4, 2.

Nous croyons que ce programme est complet, et nous promettons à toute société d'agriculture qui l'adoptera, en le modifiant si les circonstances particulières du comté l'exigent, que les progrès les plus rapides devront suivre cette adoption. Il est facile de se rendre compte du montant dépensé par ce programme, il s'éleva approximativement à la somme de \$850 divisée en 180 prix.

BONS PAYABLES AU PORTEUR.

En payant en argent ce montant considérable, le revenu annuel de la société serait à peu près épuisé et cependant pas un cent n'a encore été approprié à l'achat d'étalons améliorateurs, sur lequel nous insistons si fortement. Pour résoudre cette difficulté, le secrétaire-trésorier ne paiera les prix accordés qu'avec des "Bons payables au porteur." Ces bons seront seuls acceptés en paiement pour les saillies des Etalons améliorateurs appartenant à la société. On comprendra que cette combinaison permettra non seulement de payer les \$850 offerts en prix, mais encore l'achat de reproducteurs pour tout le montant du revenu annuel. Nous avons établi que ce revenu était en moyenne de \$1,000 ; voici la distribution de ce montant, telle que nous la recommandons dans un comté où rien n'a encore été fait pour l'amélioration du sol ou du bétail. Dans ces circonstances, il n'est pas nécessaire d'avoir ce qu'il y a de plus coûteux comme étalons de toutes les espèces ; il suffit, pour les premiers achats, de se procurer des mâles de bonne race. Les produits des premiers croisements, aidés de l'amélioration correspondante dans la culture du sol, pourront à leur tour être accouplés avec des étalons d'une plus grande valeur, lorsque la société renouvellera ses reproducteurs. Ces \$1000 pourront donc être employés comme suit —

1 Etalons.....	\$500
2 Taureaux.....	200
6 Béliers.....	180
6 Verrats.....	120
	<hr/>
	\$1,000

Ces prix d'achat doivent comprendre les prix de transport jusque dans le comté. Car ces étalons peuvent être facilement achetés aux prix ci dessus dans le Haut et dans le Bas Canada, en s'adressant aux éleveurs en renom.

Ces étalons donneront annuellement les revenus qui suivent en saillies payables en "Bons au porteur."

1 Etalon, 100 saillies.....	\$500
2 Taureaux, 140 saillies.....	140
6 Béliers, 300 saillies.....	150
6 Verrats, 120 saillies.....	60
	<hr/>
Total.....	\$850

Y a-t-il un seul agriculteur dans le Bas Canada assez peu intelligent et soucieux de ses propres intérêts pour ne pas comprendre que les "Bons au porteur" donnés par chaque société en paiement des prix obtenus aux expositions, vaudront deux fois leur valeur en argent du moment qu'ils lui permettent d'acheter les saillies nécessaires à l'amélioration de ses animaux de toutes les espèces ? Qu'un cultivateur ob-

tienne des prix pour \$25, n'il est payé en argent, il ira les dépenser follement en achats inutiles et n'en appliquera pas un cent à l'amélioration de sa culture ou de son bétail. Avec le système que nous proposons, au contraire, le concurrent heureux ayant gagné \$25 en "Bons au porteur," pourra, pendant l'année suivante, augmenter son troupeau de 2 Poulins Clydes canadiens, 8 Veaux demi-sang Yorkshire, 12 Agneaux demi-sang Leicester et 16 Goretz demi-sang Yorkshire, en tout 38 agneaux améliorés.

Maintenant nous supposons le cas où un des membres de la société du comté n'aurait pas obtenu de prix dans les expositions, et serait désireux de profiter des saillies des étalons du comté. Alors il devra payer le montant de la saillie soit avec des "Bons au porteur" achetés aux concurrents heureux, soit en argent. Tous les membres de la société doivent avoir des droits égaux aux saillies des reproducteurs, suivant l'ordre d'inscription au bureau du secrétaire. Les premiers inscrits seront les premiers servis, jusqu'à ce que la liste des saillies pour chaque reproducteur soit complète. Dans le cas où il resterait des "Bons au porteur" entre les mains des membres, ces bons seront les premiers reçus en paiement sur l'ordre d'inscription de l'année suivante.

En suivant pendant plusieurs années le même procédé, tous les comtés du Bas Canada auraient bientôt régénéré entièrement les races du pays et possèderaient encore un nombre suffisant de reproducteurs de choix. Voilà l'immense résultat auquel nos sociétés peuvent et doivent arriver. Pourquoi persister plus longtemps dans un système reconnu vicieux ? Les directeurs de chaque société sont chargés de diriger les efforts de tous dans la voie du progrès. A eux s'attache la responsabilité de l'inertie coupable où croupissent un si grand nombre de comtés, à eux aussi le mérite des améliorations partout où nous avons le plaisir de les constater.

Nous croyons avoir établi les avantages considérables du système que nous proposons et que nous espérons voir adopter par nos sociétés d'agriculture. Nous avons reçu plusieurs communications à ce sujet et l'opinion unanime est en faveur de notre système comme la seule base pratique sur laquelle doivent opérer nos sociétés d'Agriculture.

Pour en faciliter l'adoption nous avons fait lithographier de magnifiques "Bons au porteur" au prix de \$150 et que nous céderons aux sociétés au prix coûtant, ces bons portent l'inscription qui suit : "La Société d'Agriculture du Comté paiera au porteur la somme de 00 dollars sur les animaux reproducteurs, saillies, instruments aratoires perfectionnés, semences, engrais artificiel ou publications Agricoles," suivi du Chef-lieu du comté, de la date de l'émission et de la signature du Président et du Secrétaire trésorier. L'apparence de ces billets est la même que celle de la monnaie de papier de nos banques. 200 billets au prix de \$3 forment un montant approximatif de \$1,000 suffisant pour transiger toutes les affaires de la Société. Comme le tirage de ces billets est limité, l'application devra être faite sans retard par les Secrétaires désireux de se les procurer. Déjà plusieurs sociétés nous ont envoyé leur commande, mais nous ne serons satisfaits que lors-

que tous les comtés auront compris et adopté les avantages de ce système que nous proposons. La presse politique, avec son intelligence ordinaire des projets fertiles en grands résultats, secondera nos efforts, et avec son aide le succès est certain.

J. PERRAULT,

Membre de la Chambre d'Agriculture.

NOTRE ORGANISATION AGRICOLE JUGÉE PAR LA LEGISLATURE.

POUS avons reçu le rapport du Comité Permanent nommé à la dernière session de l'Assemblée Législative pour s'enquérir des résultats obtenus par notre organisation agricole depuis sa création ainsi que des moyens à adopter pour en assurer la meilleure administration. Ce comité publie aujourd'hui son rapport basé en grande partie sur des réponses préparées par un certain nombre de personnes auxquelles une série de questions ont été faites. Disons de suite que la chambre d'Agriculture, par un oubli regrettable, n'a pas été consultée, bien que depuis 15 ans elle ait été chargée de l'administration de toutes les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada. Si le comité désirait se renseigner à bonne source, il aurait dû s'adresser aux hommes spéciaux qui savent comment fonctionne la loi agricole non pas dans une seule localité mais dans tous les Comtés de la Province. La plupart des réponses qui ont été faites donnent tout au plus des renseignements sur les faits recueillis dans la localité, pour l'excellente raison que très peu de personnes savent ce qui se passe ailleurs. Aussi le président du Comité, l'Hon. Premier ministre, nous dit-il dans son rapport:

"La question des sociétés d'agriculture est une de celle sur lesquelles il existe encore une très grande différence d'opinion; mais votre comité est unanime à dire, avec la plupart de ceux qui ont répondu à ses questions, que tout en admettant l'importance et l'utilité de ces sociétés, elles sont loin d'avoir produit tout le bien désirable, et il recommande ce grave sujet à la sérieuse et immédiate attention du gouvernement."

Ainsi cette remarque fut vague, elle ne précise pas assez. Sans doute que dans certains comtés les Sociétés d'Agriculture se traînent encore dans l'ignorance la plus grossière et la plus désespérante des seuls moyens d'arriver au progrès. Ces comtés sont communs et sont la honte de notre organisation agricole. Mais faut-il classer les comtés progressifs dans la même catégorie? Ce serait méconnaître le bien incalculable réalisé partout ou une population intelligente, guidée par des hommes d'initiative, a mis à profit l'excellente organisation agricole dont nous jouissons. C'est bien l'opinion du Chef au Ministère de l'Agriculture M. Lesage, qui répond à ce sujet:

"Ce serait, il me semble, méconnaître l'influence qu'ont eue les sociétés et la Chambre d'Agriculture que de ne pas leur attribuer, en grande partie, les progrès qu'a faits notre agriculture depuis quelques années.

Les enseignements puissants que nos expositions provinciales mettent sous les yeux de nos cultivateurs et de nos industriels, la connaissance qu'elles donnent aux étrangers et à nous-

mêmes de nos ressources de tous genres, son loin d'être des choses sans portée et sans valeur dont nous pourrions nous dispenser.

Les expositions de comté, par la concurrence qu'elles entretiennent au moyen des primes d'encouragement, par les bons exemples qu'elles mettent chaque année sous les yeux de toute la population du comté, contribuent d'une manière plus directe encore à activer le progrès agricole: qu'on adopte partout, le concours des récoltes sur pied, et les partis de labour, les choses n'en iront que mieux. La distribution de graines fourragères par les sociétés d'agriculture a beaucoup contribué à répandre la méthode adoptée assez généralement aujourd'hui de semer des graines fourragères parmi le grain; ce progrès, élémentaire si vous voulez, en engendrera bien d'autres.

La chambre d'Agriculture et les sociétés d'agriculture ont coûté jusqu'ici en moyenne \$50,000 par année au trésor public. L'emploi de cette somme en graines fourragères, en primes pour l'amélioration du bétail et des divers produits de la culture et de l'industrie, me paraît un des placements les plus fructueux, que le gouvernement puisse faire, je dirais le plus fructueux si nous n'avions pas la colonisation pour lui disputer la préférence.

Si l'on prend en considération la somme collective de bien-être et de profits que comporte le moindre progrès réalisé en agriculture et en industrie, on se convaincra facilement que l'encouragement accordé jusqu'ici aux sociétés d'agriculture à même le trésor public, a toujours produit au-delà de ce qu'il a coûté."

Notre opinion à ce sujet est parfaitement connue:

Depuis dix ans les progrès agricoles ont été considérables. La culture des plantes fourragères s'est étendue dans toutes les parties du pays. Le bétail, à l'aide de croisements intelligents, s'est amélioré dans toutes les espèces, l'emploi d'instruments aratoires, économisant la main-d'œuvre, s'est répandu, et tout cela grâce à l'organisation agricole existante. Et cependant cette organisation ne fonctionne pas également partout. Nous pouvons affirmer, sans hésitation, que des 80 sociétés d'agriculture existantes, 20 donnent les meilleurs résultats parce que leur bureau de direction a compris la haute mission qui lui était confiée, et en a rempli les devoirs avec autant d'énergie que de savoir. Quarante sociétés, tout en rendant de grands services à leurs localités, faute d'une surveillance active, ne font que la moitié du bien que leur permettrait une meilleure administration. Les vingt sociétés les moins avancées ne profitent que peu des moyens mis à leur disposition.

Mais de cet exposé faut-il conclure à l'abolition des sociétés? Evidemment non. Nous affirmons qu'il n'y a pas une société qui ne donne en résultats pratiques, la pleine valeur de l'octroi qui lui est fait annuellement. Mais d'un autre côté, il est incontestable qu'avec le même octroi les sociétés les plus progressives font dix fois plus de bien que les sociétés les plus arriérées.

Ce n'est pas le système qui est mauvais, puisqu'avec une direction intelligente il donne les plus beaux résultats. C'est bien plutôt

l'apathie routinière, le défaut de connaissances spéciales, l'avidité des sociétaires, qui paralysent l'action bienfaitrice des sociétés d'agriculture dans plusieurs localités. C'est la population elle-même qui est en défaut, et on a tort d'accuser le système; il vaudrait mieux suggérer les améliorations nécessaires pour le faire fonctionner malgré l'apathie des populations.

Pour arriver à cela, il faut modifier la loi, de manière à régler la distribution de l'octroi fait aux sociétés d'agriculture. Et c'était le but du législateur, qui créa la Chambre d'Agriculture.

Il faut bien l'avouer la Chambre d'Agriculture n'a pas compris sa mission. La loi lui faisait un devoir de diriger les travaux des sociétés de comté, en leur faisant une obligation d'adopter

- 1° Le concours de récoltes sur pied.
- 2° Les partis de labour
- 3° L'importation de reproducteurs de choix.
- 4° Les expositions d'animaux et de produits de la laiterie.

Malheureusement la Chambre d'Agriculture n'a pas assumé cette position hardie, cette direction intelligente. Elle s'est bornée à distribuer aux sociétés de comté les octrois du gouvernement, à diriger les expositions provinciales et à créer le journalisme agricole. Voilà la cause du mal, et le remède est facile à appliquer.

Il faut que la Chambre d'Agriculture dirige le mouvement agricole là où il a besoin de son initiative, et si la loi ne lui donne pas assez de pouvoir pour cela, ce que nous nous, eh bien ce pouvoir devrait lui être confié.

TAXE SUR LE TABAC CANADIEN.

DEPUIS lundi le 3 courant, la loi concernant la vente du tabac en feuilles, adoptée par la législature fédérale à sa dernière session, est en force.

Nous croyons devoir rappeler qu'aux termes de cette loi il n'est plus permis à personne de vendre le tabac en feuilles à moins d'avoir obtenu une licence d'un officier de l'accise ou du maître de poste de la paroisse où le trafiquant réside, s'il n'y a pas d'officier de l'accise.

EXAMEN ET DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION.

MARDI, le 7 juillet, eurent lieu les examens et la distribution solennelle des prix à l'École d'Agriculture de l'Assomption. L'examen était présidé par l'Honorable Louis Archambault, Commissaire des Travaux Publics et d'Agriculture, qui avait bien voulu, ainsi que l'Hon. P. U. Archambault, membre de la Cham-

bre d'Agriculture, assurer sa présence à la solennité. On y remarquait, outre les Directeurs de l'École et les parents des Elèves, plusieurs citoyens notables du village, tels que le Docteur Viger, L. C. Fontaine, Ecr., professeur de droit rural, M. Poirier Ecr., J. N. E. Faribault, Ecr., P. Jévesque, Ecr., Alex. Guilbault, Ecr., G. Héu, Ecr., N. Valiquet, Arboriste, praticien vétérinaire, et plusieurs cultivateurs.

Les élèves interrogés pendant plus de deux heures sur la culture, les défrichements, l'économie rurale, la comptabilité agricole, et le droit rural répondirent de la manière la plus satisfaisante aux questions qui leur furent posées.

Les interrogateurs constatèrent un véritable succès de la part de ces jeunes gens qui ont si bien compris l'avantage des études agricoles. C'est là, pourrait-on dire, une bonne inauguration pour la nouvelle Ecole d'Agriculture de l'Assomption et un encouragement que devrait s'efforcer d'augmenter le public zélé qui s'intéresse aux progrès de l'Agriculture Canadienne.

Vint ensuite la distribution des prix, après quoi les élèves présentèrent une adresse aux Messieurs présents pour les remercier de l'intérêt et des bonnes attentions qu'ils portaient à l'École et au bel art de l'agriculture, et de l'encouragement qu'ils voulaient bien leur donner par leur présence au couronnement de leur travail. Ils témoignèrent leurs sentiments de reconnaissance à l'Hon. Ls. Archambault qui s'efforce de faire grandir la nouvelle institution par sa puissante protection et son généreux dévouement, ainsi qu'à l'Hon. P. U. Archambault qui inspira l'excellente idée de fonder à l'Assomption une école d'Agriculture qu'il s'estime heureux maintenant d'encourager de ses conseils et de ses bons offices.

A la fin de la séance, les Hon. Messieurs que nous venons de nommer prirent à leur tour la parole; ils se déclarèrent pleinement satisfaits du résultat de l'examen et heureux d'avoir pu faire quelque chose pour cette nouvelle Ecole et d'espérer pouvoir travailler encore à son succès. Ils parlèrent de la nécessité de l'enseignement agricole pour l'amélioration de la culture; de l'importance et de la beauté de l'Agriculture comme élément essentiel de toutes les autres industries, comme base de la prospérité et du bonheur de ce pays. Ils manifestèrent hautement les espérances qu'ils concevaient de l'établissement agricole que l'Assomption voit naître dans son sein et du bien que cette institution était appelée à produire dans cette partie de la Province, démontrant aux cultivateurs présents tout le fruit que pourraient retirer leurs fils en fréquentant les écoles d'agriculture et espéraient que l'année prochaine celle de l'Assomption verrait lui arriver un nombre plus considérable d'élèves capables de lui assurer la force, la vitalité et une glorieuse existence. Les cultivateurs qui enverraient leurs enfants à l'école d'agriculture, en prouvant qu'ils comprennent eux-mêmes l'importance des études agricoles, le feraient comprendre à leurs concitoyens par leur courageuse initiation. Ils encouragèrent les élèves à revenir tous l'année prochaine continuer les études si importantes qu'ils avaient si bien commencées pour répandre plus tard les principes de la bonne culture dans les localités qu'ils devront habiter. L'école d'agriculture de l'Assomption ne saurait trop apprécier le zèle actif et généreux que déploie pour son succès l'Hon. Commissaire d'agriculture. Cette protection d'un homme d'énergie et aux vues larges doit être pour cette nouvelle institution un gage de succès auquel sans doute le public intéressé saura accorder quelque considération.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.—LABOURS.

On donne, pendant le mois de septembre, le dernier labour de jachère, après que l'on a terminé la rentrée de la moisson. Dans les exploitations d'une grande importance, comme sont pour la plupart celle de la Brie, cette façon dans les terres bien tenues, se prolonge souvent bien avant en octobre.

Comme les sols humides sont labourés en sillons bombés, de sept à neuf raies, l'herbe pourrait pousser dans les dérayures où l'eau séjourne plus que sur la crête. Les habiles fermiers de ces contrées obvient à cet inconvénient en laissant à labourer l'espace qui sépare chaque sillon de son voisin. Puis, lorsque le temps des semailles approche, un labourer fait en deux traits de charrue, un dernier tour entre chacun de ces sillons : de cette manière, la dérayure est faite à neuf au dernier moment, et la charrue, en l'ouvrant, enterre les herbes qui ont germé dans chaque avant-dernière raie depuis le dernier labour.

C'est pour cette dernière façon, quand les terres sont bien ameublées, que les *scarificateurs*, *extirpateurs*, *charrues-polysocs*, etc., rendent les plus grands services. Lorsque la saison est peu avancée, et que l'on craint que le sol ne s'enherbe trop entre le dernier labour et la semaille, un coup de scarificateur, donné lorsque la terre commence à se reprendre, la divise sans la retourner et bouleverse les herbes qui ont germé depuis que le sol a été labouré. Comme, avec trois chevaux, le scarificateur fait autant d'ouvrage que quatre charrues, on peut, lorsque la terre est suffisamment ameublie après le second labour de jachère, multiplier à l'infini, avec cet instrument, les façons qui maintiennent l'ameublissement et détruisent les mauvaises herbes, avec la perfection de la charrue. Il faut, après chaque coup de scarificateur, égaliser le sol par un coup de herse avant de scarifier de nouveau. Si la terre a été cultivée en planches larges et plates, on donne chaque nouveau trait de scarificateur en travers du précédent. Dans les terres cultivées en planches, la charrue-trisoc de Grignon qui retourne la terre par un labour léger, est aussi très expéditive pour les dernières façons.

Rien ne peut toutefois dispenser, à moins qu'on ne soit dans des sables, où on cultive le seigle, de donner le labour, à demeure avec la charrue à soc unique, qui seule peut disposer la terre de la manière la plus convenable pour recevoir la semence et mettre celle-ci à l'abri de l'humidité surabondante. Ce labour, aussi bien après le passage du scarificateur ou de l'extirpateur qu'après un précédent labour à la charrue, doit toujours être précédé de hersages suffisants pour que le sol soit aussi parfaitement égalisé que possible avant que la charrue fasse prendre à la terre la forme qu'elle doit définitivement conserver.

Immédiatement après l'enlèvement des récoltes, on procède au déchaumage des terres pour faire germer les graines abandonnées sur le sol.

RECOLTE DES POMMES DE TERRE.

À maturité des pommes de terre se reconnaît à ce que les tiges se flétrissent, puis se dessèchent. Si, lorsqu'on coule le pouce en l'appuyant avec force sur un tubercule, la pelure résiste et ne soulève pas, il faut alors, lorsque le temps est au beau, procéder sans délai à l'arrachage.

On arrache les pommes de terre à bras ou à la charrue. L'instrument le plus convenable pour l'arrachage à bras est le crochet composé de deux dents plates, longues de un pied, et réunies par une forte douille dans laquelle s'insère un manche court et dont l'ouvrier se sert à demi courbé et en marchant en avant.

Cet ouvrier suit, les jambes écartées, une rangée de pommes de terre sur laquelle il est en quelque sorte à cheval. D'un coup de crochet qu'il donne à six pouces en avant de chaque touffe, il l'enlève en l'ébranlant avec précaution, et la jette en arrière en la faisant passer entre ses jambes : il fouille avec son outil, autour de la cavité dont il vient de détacher d'un seul coup la touffe de tubercules, pour enlever ceux qui pourraient se trouver un peu plus loin, puis il passe à la touffe suivante. Deux femmes accompagnent un arracheur. Elles ramassent les pommes de terre dans des paniers, qu'elles vident soit dans des sacs qui sont plus commodes si les tubercules doivent être transportés à dos dans les celliers, soit dans des tombereaux, qui sont préférables lorsqu'on peut vider directement ceux-ci par un soupirail ou dans des sillons. Aussitôt que la récolte est enlevée, il faut passer la herse en travers dans le champ. Ce hersage a trois résultats. Il achève de ravaier les sillons formés par le buttoir et que l'arrachage a déjà détruits en partie ; il rassemble en chaîne les fanes de pommes de terre ; et enfin il met à découvert les tubercules qui étaient cachés sous la terre ou les fanes et qui ont échappé aux ramasseuses.

On enlève immédiatement les fanes, que l'on porte dans la cour de la ferme pour en faire une excellente litière pour les bestiaux et un riche fumier, et l'on ramasse les pommes de terre, qui ne tarderaient pas à verdir si elles restaient à la lumière, ou à devenir la proie des bestiaux ou des maraudeurs, qui les considèrent comme leur propriété. Lorsque plus tard on laboure le champ, il faut faire suivre chaque charrue par une femme ou un enfant, qui ramassent encore, par chaque journée de charrue, un ou deux minots de pommes de terre échappées, malgré tous les soins, à la recherche des arracheurs.

ARRACHAGE A LA CHARRUE.

L'ARRACHAGE à la charrue est plus expéditif, mais il est encore plus imparfait que l'arrachage à bras, en ce qu'il fait perdre plus de tubercules. On se sert d'un buttoir un peu haut ou d'une charrue à deux versoirs, que l'on attelle de deux bœufs ou de deux chevaux, marchant de chaque côté de la raie que l'on veut arracher. Le labourer pique sa charrue dans la rangée, de manière que dans sa marche elle passe en

dessous des touffes qu'elle soulève, pour faire tomper les pommes de terre à droite et à gauche. Il faut quinze à vingt femmes pour suivre une charrue qui peut arracher dans sa journée trois arpens de pommes de terre.

RECOLTE DU MAÏS.

IL EST à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre que le maïs semé à la fin d'avril ou au commencement de mai arrive à maturité, 130 à 150 jours après sa plantation. Il est bon à récolter lorsque les grains commencent à résister à la pression de l'ongle. On recueille alors les épis dans des corbeilles ou dans des sacs que l'on enlève ensuite avec les voitures. Les tiges qui résistent après l'enlèvement des épis sont encore à cette époque du goût des bestiaux, si on a soin de les couper par tronçons et de les faire passer ensuite par le coupe-racines.

Les épis s'échauffaient s'ils n'étaient pas, dans les vingt-quatre heures qui suivent la cueillette, séparés de leur spathe. On les dépouille promptement, à l'exception de deux feuilles que l'on y laisse pour réunir deux épis ensemble au moyen d'un simple nœud, et l'on suspend ces épis ainsi accouplés, soit sur des triangles en bois, soit simplement sur des cordes tendues dans les greniers, sous des auvents, des hangars, etc. Les spathe sont mises à sécher pendant un jour ou deux au soleil, et valent mieux qu'aucune autre paille pour remplir les paillasses, qu'elles rendent douces et élastiques, au point que, les ouvriers ruraux n'ont pas d'autre coucher.

RECOLTE DU SARRASIN.

IL ne faut pas attendre, pour faire la récolte du sarrasin, que ses dernières feuilles aient fructifié : on perdrait de la sorte le produit des premières, qui est le meilleur et le plus abondant. La floraison du sarrasin s'opère en trois phases successives : huit jours après l'épanouissement des premières fleurs, les secondes commencent à s'ouvrir, et bientôt de nouveaux boutons se produisent, qui fleurissent quinze jours plus tard, c'est-à-dire trois semaines après les premières. Il n'y a aucun foin à faire sur ces dernières fleurs. Les secondes seront utilisées jusqu'à un certain point, mais c'est sur les premières que repose l'espoir principal de la récolte.

Lors donc que les grains nous les premiers sont déjà noirs, les seconds ont pris une teinte rouge foncée ; dès que ces derniers cessent d'être à l'état laiteux, quoique se coupant facilement avec l'ongle, il est temps d'opérer la moisson du sarrasin. Ceci arrive plus ou moins de bonne heure, selon la température qui s'est produite de dix à onze semaines après la semence.

On coupe le sarrasin plutôt à la faucille qu'à la faux. Dans les sables légers, lorsque, par suite d'un été sec, il a pris peu de développement, on l'arrache. Ce dernier procédé est peu expéditif, mais il égrène moins la récolte.

Il ne faut pas javeller le sarrasin : ses feuilles et ses tiges vertes et charnues risqueraient de s'échauffer plutôt qu'elles ne stérifieraient à cette époque déjà avancée de l'année. On en fait, à mesure de la récolte, de petites gerbes que l'on

met en lignes, debout, en les écartant par le pied et qu'on laisse ainsi pendant une quinzaine de jours, pour que la graine achève de mûrir. La pluie qui peut survenir dans cette saison n'offre pas de danger ; au contraire elle hâte la maturation.

On n'engrange ni on n'emmeule le sarrasin. Ses tiges et ses feuilles, restées vertes au moment de la récolte conservent encore une grande partie de leur eau de végétation lorsqu'on le rentre à la ferme. C'est pour cette raison qu'on le bat immédiatement.

Il y a des cultivateurs qui se trouvent bien de battre le sarrasin à la machine : mais souvent il n'est pas assez dur, assez sec, pour supporter un battage aussi énergique, et alors on le bat au fléau.

La paille de sarrasin paraît la moins nourrissante de toutes les pailles de céréales et la moins appréciée par les animaux. Lorsqu'elle a été entassée après le battage, elle s'échauffe par les raisons énoncées plus haut, et le bétail, qui n'en veut guère lorsqu'elle est fraîche, ne la regarde plus lorsqu'elle a subi la moindre détérioration. Mais, dans quelque état qu'elle soit, elle forme une excellente litière, et elle est un meilleur excipient des urines et des déjections solides que les pailles des autres céréales.

RECOLTE DES REGAINS.

ON fait en septembre la majeure partie des regains dans les prés à deux coupes, dans les trèfles. Quoique moins abondants que les foins de la première coupe, les regains sont plus difficiles à sécher à cause de l'époque avancée de la saison. Autant il est avantageux de sécher les foins à l'ombre lorsqu'il y a des arbres sur les bords des prés, autant il est essentiel de transporter au soleil et au grand air les regains qui sont venus à l'abri de ces arbres. La machine à faner, dont nous avons déjà conseillé l'emploi à propos des travaux de la fenaison, est peut-être plus utile encore pour secouer le regain et l'aérer jusqu'à sa complète dessiccation que pour faner le foin d'été. Le regain est plus fin et plus lourd que le foin, et néanmoins il est moins nutritif convient moins que ce dernier pour l'alimentation des animaux de travail. Par contre, le regain de trèfle, aussi bien que le regain de pré, constituent pour les vaches laitières, les brebis nourrices, les vaches et les bœufs d'engrais, le fourrage sec par excellence. Autant le foin de première coupe le lait aux vaches laitières, autant le regain des mêmes prés favorisent pendant l'hiver la sécrétion laitière.

Lorsqu'on fait les derniers regains, à l'arrière-saison, il arrive presque toujours que l'on ne peut pas les amener à une dessiccation complète. Si on les rentrait alors, ils s'échaufferaient en tas, deviendraient poudreux, et produiraient un fourrage malsain. Il ne s'agit pendant cette fermentation, qui a toujours lieu dans les fourrages nouvellement engrangés, que de les débarrasser sans perte de leur excès d'humidité, et l'on peut s'arranger de manière à améliorer les fourrages de l'année précédente qui ont perdu leur saveur et leur parfum. On stratifie le regain nouveau par lits alternatifs avec le vieux fourrage, ou bien avec toute la paille fraîche-

ment battue dont on peut disposer. La paille, aussi bien que le vieux foin, absorbe l'humidité surabondante du regain et s'assouplit sans devenir humide; le nouveau foin se sèche à point, et l'ensemble forme un fourrage de bonne qualité, tandis que les éléments séparés, de peu de valeur pour la nutrition, n'auraient été propres qu'à faire de la litière ou même du fumier.

RECOLTE DE GRAINES DE TREFLE.

DN récolte, au commencement de septembre, la graine de trèfle sur une seconde coupe de ce fourrage. On fait dans ce but, la première coupe de bonne heure, afin que la graine n'arrive pas trop tard à maturité. On opère de deux manières pour avoir des gousses qui contiennent la graine, ou bien on les extrait du trèfle fanché, ou bien on les prend sur le trèfle encore sur pied.

Dans le premiers cas lorsqu'on s'aperçoit que la plupart des têtes sont mûres, on fauche, et, si le temps est beau, on laisse le trèfle sécher en ondins. Si le temps est pluvieux, on met le trèfle en petites bottes, qu'on dresse pour hâter la dessiccation. Aussitôt que le fourrage est bon à rentrer, on bat au fléau pour séparer les gousses.

Dans le second cas, on laisse les têtes bien mûrir et les tiges se dessécher, par un temps chaud, en évitant la rosée du soir et du matin; on cueille les gousses pour les transporter dans des sacs à la ferme.

Les gousses obtenues sont mises à sécher au soleil, étendues sur des toiles et non pas au four, comme on le fait quelquefois, ce qui altère les facultés germinatives; ce n'est que quand elles sont bien sèches qu'on en extrait la graine, soit par un battage prolongé au fléau, soit par un moulin à bocart ou une meule, soit par des machines spéciales.

RECOLTE DU TABAC.

E'EPOQUE de la récolte du tabac s'annonce, vers la fin de septembre, par la teinte jaunâtre que prennent les feuilles et par l'odeur pénétrante qu'elles dégagent. On procède à la cueillette en commençant par celle du bas, qui sont mûres les premières et forment la dernière qualité. Cette récolte terminée, on enlève les feuilles du milieu de la tige, qui forment la qualité intermédiaire. Pen-

dant ce temps, les feuilles du haut complètent leur maturité; on les cueille les dernières, et ce sont les meilleures.

Aussitôt que la récolte est terminée, il faut, sans retard, couper les tiges près du sol, qu'elles puiseraient considérablement par l'émission de nouveaux drageons, et donner un labour profond qui détruit la plantation en enterrant les tiges et les racines.

Les feuilles de tabac, à mesure qu'on les porte au séchoir, sont déposées sur le sol en paquets de dix à douze feuilles. Il faut avoir soin de ne pas mêler les qualités. Au bout de trois ou quatre jours elles ont perdu une partie de leur eau de végétation, et sont assez amorties pour pouvoir être exposées à un courant d'air. On les enfle alors une à une, au moyen d'une grosse aiguille que l'on pique dans la nervure médiane de la base de chaque feuille, à de fortes ficelles que l'on tend ensuite à des clous ou à des crochets, placés à cet effet dans les séchoirs, où on les dépose en plusieurs étages réguliers; l'air fait le reste. Les séchoirs employés ordinairement ne sont autre chose que des hangars ouverts à tous les vents.

Lorsque la dessiccation des feuilles est suffisamment avancée, on les encaisse ou on les met en balles pour être livrées au commerce.

CULTURE DU MELON EN CANADA.

Nous a fait voir ce matin, dit le *Franco-Canadien*, de Saint-Jean, du 18, un des plus gros melons que nous ayons encore vu. Il sort du jardin de l'hospice des aliénés de cette ville et fait certainement beaucoup d'honneur à M. Gosselin, le cuisinier de l'institution, qui est aussi chargé de la direction du jardin. Cette belle pièce pèse 24 livres, elle est presque ronde, mesurant 3 pieds 4 pouces de circonférence sur un sens et 3 pieds 1 pouce sur l'autre. M. Gosselin nous dit avoir déjà cueilli sur la même couche 28 melons approchant en grosseur celui qu'il nous a fait voir.

Nous pouvons dire au *Franco-Canadien* que St. Jean n'a pas le privilège exclusif des beaux melons, puisque le jardin de l'Hôtel Dieu de Québec a récolté un de ces cucurbitacés du poids de 35 livres et dont la circonférence mesure 3 pieds et demi sur un sens et 3 pieds et 10 sur l'autre.

ANIMAUX DE LA FERME.

IMPORTATION DE REPRODUCTEURS DANS CHARLEVOIX.

M. le Rédacteur de la *Revue Agricole*,

CHER MONSIEUR. — J'aime à vous dire que les animaux qu'a amenés M. Wilfred Tremblay sur votre bonne recommandation, sont en bonne voie de santé, et tous ils sont beaux et bien formés, ils ne peuvent que devenir bien marquants. Ce sont assurément de ces spécimens rares et profitables pour ceux qui les possèdent. Je suis très content et heureux de les voir placés dans cette paroisse, tant dans la vue de relever quelque peu la plupart de nos cultivateurs,

que de leur procurer l'avantage de posséder de ces animaux si propres à l'amélioration. On parle de progrès ici et on semble l'aimer. Mais pour cela on ne veut risquer et faire aucun sacrifice. Je me flatte donc de croire que l'exemple donné par ce brave cultivateur va en stimuler quelques uns et mettre à néant pour quelques autres bien des préjugés.

Ce monsieur Tremblay vous est certainement bien redevable tant vous avez été utile et bon pour lui. Je dois pour moi-même vous en remercier, et vous prier de croire que votre bienveillance portera ses fruits. Je me ferai un devoir de vous mettre plus tard au courant du

progrès que nécessairement ces animaux devront produire. Acceptez, s'il vous plaît, mes saluts respectueux et croyez-moi parfaitement.

Votre, etc.,

F. X. FORTIN.

IMPORTATION DE REPRODUCTEURS PAR LA SOCIÉTÉ DE BEAUCE.

Monsieur le rédacteur de la Revue Agricole,

AUNE assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Beauce, tenue le 27 juillet dernier, il a été décidé qu'une somme de \$300 soit affectée à l'achat de béliers reproducteurs de choix et que le Président soit autorisé à faire le dit achat à la prochaine exhibition provinciale qui aura lieu à Montréal, en septembre prochain, si M. le Président va à la dite exhibition pour son bon plaisir, dans le cas contraire de correspondre et de s'entendre avec J. Perrault, membre de la chambre d'Agriculture. LE PRÉSIDENT.

IMPORTATIONS PAR M. GIBB DE QUEBEC.

MJOHN L. GIBB, de cette ville, a importé d'Ecosse, deux génisses de race Durham évaluées à £50 sterling chacune, deux génisses race Ayrshire et un taureau pur sang; 5 brebis et un bélier Cotswold, qui coûtent £50 sterling. Tous ces beaux animaux ne sont âgés que d'un an. Ils ont été exposés par MM. Delaney et fils, bouchers, Basse-Ville. Ils ont été très-admirés.

IMPORTATION DE REPRODUCTEURS PAR LA SOCIÉTÉ DE BERTHIER.

LES cultivateurs en général, ne comprennent pas assez l'importance qu'il y a pour eux d'avoir un bon troupeau de bétail sur leur ferme: on ne fait aucun choix des animaux; toutes les espèces accommodent, on ne s'occupe guère plus de leur nourriture; et bien souvent un animal, qui promettait beaucoup dans les premiers jours de l'élevage, n'est plus qu'une tête de bétail ordinaire au bout d'une année, parce qu'on a négligé de lui donner une nourriture convenable et de lui prodiguer les soins requis pour parvenir au but que l'on s'était proposé.

Aux sociétés d'Agriculture incombe le devoir de promouvoir les progrès dans cette branche.

La société d'Agriculture du comté de Berthier a compris cela, et vient de prendre une initiative qui ne manquera pas de produire les meilleurs résultats. Et il faut dire, à la louange des membres de la société d'Agriculture de Berthier, qu'ils ont compris l'importance de la démarche de la société, par ce que nous allons rapporter.

En avril dernier, les directeurs de cette société résolurent d'affecter une certaine somme pour l'achat d'animaux reproducteurs de race améliorée. M. Cuthbert, le président, avait été chargé d'aller faire l'achat. Mais étant retenu chez lui pour des raisons particulières, au com-

mencement de juin, M. Louis Lévesque, de D'Aillebout, dont le zèle pour l'Agriculture est bien connu, fut prié d'aller faire l'achat de ces animaux, soit dans le Haut soit dans le Bas-Canada.

Les animaux furent achetés et vendus aux membres de la société le 23 juin, à Berthier.

Un veau de la race Durham, acheté dans le Haut-Canada, du célèbre éleveur, George Miller, de Markham, a été acquis au prix de \$89.00.

Un autre de 13½ mois, de la race Hereford, acheté de M. Cochrane, de Compton, B.C., a été vendu \$75.00.

Deux autres, de la race Devonshire, achetés dans le Haut-Canada, de M. Curtis, ont été vendus au delà de cent piastres.

Neuf moutons importés ont été vendus pour une somme double de celle de leur prix d'achat.

Ces chiffres font voir que la population du comté de Berthier n'est pas indifférente à l'amélioration de son bétail.

Nous espérons que la société d'Agriculture du comté de Joliette, suivra ce bon exemple, en important dans le comté un bon choix d'animaux qui seraient vendus aux membres de cette société; car cette mesure est nécessaire, et tous l'approuveront. Nous savons, au reste, que cette question a été débattue dans une assemblée tenue par la société, samedi dernier.

Nous lui souhaitons plein succès dans cette voie du progrès.

NOURRITURE ET SOIN DONNÉS AU BÉTAIL.

Espece Chevaline.

DANS les pays où on a l'habitude de continuer aussi longtemps que possible la nourriture verte donnée aux chevaux, on ne peut guère la prolonger plus tard que dans la dernière quinzaine de septembre, époque où la température commence à baisser notablement et où le temps devient humide. D'ailleurs les travaux sont très-fatigants pour les attelages, et il faut leur donner une alimentation plus stimulante que les fourrages verts.

Le changement de nourriture verte en nourriture sèche doit se faire avec une partie des précautions indiquées à l'occasion des travaux de mai pour le passage inverse des fourrages secs aux fourrages verts, c'est-à-dire qu'on doit hacher le vert et y mêler du sec, dont on augmente successivement la proportion.

On peut commencer en septembre à faire consommer du foin nouveau et de l'avoine de l'année quoique l'on préfère généralement employer encore du vieux foin et de l'avoine de deux ans.

On a beaucoup exagéré les inconvénients du foin nouveau; ces inconvénients n'existent que lorsque la ration est trop considérable, ou bien lorsque le foin mal récolté est en fermentation au moment où on le donne à consommer. Donner le foin trop vieux est un préjugé; le foin a alors une moindre valeur alimentaire. Il en est de même de l'avoine de deux ans, qui cède plus difficilement ses principes alibiles à la digestion que lorsqu'elle a moins vieilli.

On doit cependant se garder de donner du regain récemment récolté; il serait particulièrement nuisible aux chevaux.

On laisse en Lorraine pâturer les chevaux

dans les champs de jeune trèfle : cette nourriture leur plaît beaucoup ; elle est surtout profitable aux jeunes chevaux qui jouissent alors d'une liberté très-favorable à leur développement.

Espece Bovine.

Les bœufs de trait continuent presque partout à recevoir pendant ce mois de la nourriture verte ; cependant, lorsqu'on n'en a pas une quantité suffisante, on les met au fourrage sec, mais en y joignant une portion convenable de racines qu'on récolte au fur et à mesure des besoins. Les pommes de terre, les betteraves, les choux, les navets, etc., sont ainsi employés avec avantage ; on les divise au coupe-racines, et l'on ajoute du sel et du grain moulu à la masse, de manière qu'elle ne forme pas une nourriture débiliteuse.

Les vaches laitières sont nourries avec les autres fourrages verts semés à cet effet en juin. Ces fourrages, qu'on doit chercher à prolonger jusqu'en novembre, sont les vesces, le sarrasin, le maïs, le mohe, le millet, la spergule, etc., semés ensemble ou séparément.

On fait aussi, en septembre, même dans les contrées où le régime ordinaire est la stabulation, pâturer aux vaches la troisième pousse près, la seconde des sainfoins, la première des trèfles de l'année. On les mène aussi pâturer les vieux trèfles, avant que la charrue les retourne.

Espece Ovine.

Dans beaucoup de pays, surtout dans les régions septentrionales, les moutons, venant à pâturer sur des places un peu humides, contractent plus facilement la pourriture en septembre qu'en toute autre saison. Les bergers doivent connaître ces places et les éviter.

On regarde comme étant en ce mois les meilleures pâtures pour les moutons les trèfles de l'année et la seconde pousse des vieux sainfoins. Les pâturages gras et substantiels, dans les terres fraîches qui ont porté des céréales, ou dans les prés humides, ne conviennent nullement au troupeau permanent d'élevé. Si l'on n'a pas de vaches pour en tirer un bon parti, on doit acheter des moutons maigres que l'on garde jusqu'à la fin de l'automne et que l'on vend alors à la boucherie après les avoir engraisés. C'est une spéculation qui est fort en usage dans la Brie.

On termine dans les premiers jours de septembre la monte commencée en juillet, pour l'agnelage précoce ; mais on commence vers la fin de ce mois l'agnelage tardif, qui fournira des agneaux à partir de février, c'est-à-dire à une époque où l'hiver commence à devenir moins rude et non loin du moment où le pâturage redeviendra l'habitude. Dans les régions à climat rude, ce dernier agnelage devra être préféré.

Espece Porcine.

Pendant le mois de septembre et les suivants, dans les pays où il y a encore de hautes futaies de chênes et de hêtres, les glands et les faines offrent une précieuse ressource pour la nourriture et même l'engraissement des porcs, dans les années où ces fruits sont abondants. Malheureusement ce produit des forêts est très-incertain, et il s'en faut de beaucoup qu'on l'obtienne tous les ans.

On sèvre les porcelets nés en juin et en juillet, et on se livre, en beaucoup de pays, à l'engraissement des cochons de lait. Vers la fin du mois, on commence l'engraissement des cochons qui seront tués pour la provision d'hiver. On choisit des bêtes d'un an et demi à deux ans, quand on veut avoir beaucoup de lard ; mais on doit préférer les bêtes d'un an pour faire des jambons savoureux. Les bêtes de races anglaises précoces peuvent être engraisées beaucoup plus tôt et être livrées à la boucherie même avant l'âge d'un an.

Du Rucher.

Pendant le mois de septembre, on opère les mariages des essaims restés trop faibles et qui n'ont pas prospéré dans les ruches où on les a mis à part. On marie jusqu'à trois essaims ensemble. On peut se procurer des essaims sauvages en en faisant la chasse selon les vieux procédés indiqués par Columelle et Olivier de Serres, et qui consistent à dresser un piège près d'une mare où les abeilles viennent se désaltérer. Un tube creux, un gros roseau, est bouché des deux bouts ; une ouverture, par laquelle on introduit du miel, est pratiquée vers le milieu ; les abeilles ne manquent pas d'y pénétrer. Une fois qu'il s'en est introduit plusieurs, on bouche l'ouverture avec le pouce et on laisse successivement sortir quelques prisonnières dont on suit la trace dans la campagne jusqu'à ce qu'on arrive à leur retraite. On porte ensuite dans le voisinage des ruches vides parfumées de miel et de cire et dont la porte est garnie en dedans d'une soupage légère que les abeilles poussent facilement pour entrer, mais qui les empêche de sortir. On peut aussi, en enfumant les abeilles, s'emparer des provisions qu'elles ont amassées dans des trous d'arbre, des trous de murs, etc.

On commence en ce mois, quand les années ont été malheureuses, à nourrir les ruches que l'on veut conserver ; au contraire, dans les bonnes années, on taille encore les ruches fortes.

De la Basse-Cour.

A cette époque de l'année, on fait une revue générale de toute la basse-cour ; il ne faut pas conserver pour l'hiver des animaux en trop grand nombre, qui se gêneraient mutuellement et absorberaient une nourriture qui ne leur profiterait pas. On garde le nombre d'animaux reproducteurs que l'on juge nécessaire ; on choisit les animaux, poulardes, dindons, oies, canards dont on peut faire l'engraissement, soit pour le service de l'exploitation ; on vend les animaux maigres que l'on a en excès. La séparation des races des mêmes espèces, la mise en parc des animaux qu'on veut mettre en chair pour arriver ensuite aux procédés d'engraissement forcé, sont les seules recommandations qu'il soit utile de faire. On connaît partout les procédés spéciaux qui consistent à empâter, à gaver, etc., et qui se pratiquent principalement dans les mois suivants. Maintenant les soins doivent être surtout destinés à entretenir les bêtes en bon état, à réformer les mauvaises ou les médiocres, à empêcher l'invasion des maladies, qui atteignent plus facilement les poules et les pigeons durant la mue qui arrive pendant ce mois.

REVUE DE LA COLONISATION.

ASSOCIATION DE SECOURS, POUR VENIR EN AIDE AUX COLONS DÉFRICHEURS.



ARTICLE I.—Le but de l'Association de Secours est, au moyen d'une organisation régulière et permanente, de venir en aide aux personnes qui s'établissent sur des terres nouvelles, afin d'accroître le développement de la richesse nationale par la prise de possession du sol, et donner aux familles qui s'y dévouent un encourage-

ment propre à les aider à faire l'acquisition d'un patrimoine.

ARTICLE II.—Outre le directeur-président de l'association, qui sera de droit M. le curé de la paroisse, les officiers suivants seront élus chaque année, savoir : un président-adjoint, deux vice-présidents, un secrétaire-trésorier, et un conseil de 20 membres pour former, avec les officiers ci-dessus mentionnés, le bureau de direction.

ARTICLE III.—Il y aura une assemblée générale, chaque année, dans le mois de janvier, pour soumettre aux membres de l'association un rapport annuel sur les bonnes œuvres opérées durant l'année, ainsi qu'un état des comptes de la société, et pour l'élection des officiers de l'association.

ARTICLE IV.—La contribution annuelle sera, pour les cultivateurs, d'un minot de grain ou plus, suivant le zèle charitable des personnes intéressées aux besoins des pauvres, payable dans les mois de janvier, chaque année, aux membres du conseil qui en feront la collecte à domicile. Quant aux associés qui ne récoltent point, ils seront tenus de verser dans la caisse de l'association une valeur d'environ un sou par semaine, soit 2 chelins par année, payable aussi à la même époque.

ARTICLE V.—L'œuvre dont l'association aura à s'occuper sera de distribuer à propos, parmi les colons établis sur des terres nouvelles, des grains de semence, le printemps, afin de les aider à sortir des embarras dont est semée la route du défricheur durant les premières années, et le promouvoir, par là, la cause de la colonisation.

ARTICLE VI.—La durée de l'aide accordée à chaque colon ne devra pas se prolonger au-delà de quatre années, s'il est possible ; encore sera-t-il nécessaire de bien considérer l'état du colon pour s'assurer s'il a ou non impérieusement besoin d'une telle aide, et si l'amour du travail du dit colon est en harmonie avec les sacrifices que s'impose l'association pour l'aider à s'établir.

ARTICLE VII.—Les limites naturelles dans lesquelles l'association aura à déployer sa charité devront être celles des établissements voisins de la paroisse.

ARTICLE VIII.—Dans le cas qu'il arriverait qu'une ou plusieurs Associations de Secours seraient fondées dans un endroit, lesquelles seraient destinées à porter secours aux colons d'un même lieu, alors il serait du devoir des dites associations de communiquer ensemble afin d'aviser au meilleur fonctionnement du système.

ARTICLE IX.—Tout colon protégé par l'Asso-

ciation de Secours, qui sera trouvé coupable d'abus de confiance, perdra droit aux faveurs de la société et sera rayé de la liste des secourables.

ARTICLE X.—Il est désirable que l'aide accordée aux colons ne s'étende qu'à ceux qui tiennent feu et lieu sur leurs lots respectifs.

Devoirs des Officiers.

Les devoirs des officiers se résument ainsi :

1^o Le directeur-président, ou en son absence le président-adjoint, devra présider toutes les assemblées générales ainsi que celles du bureau de direction.

2^o Le secrétaire-trésorier rédigera, tiendra, conservera les procès-verbaux des assemblées générales, les minutes du bureau de direction, et tous les documents qui ont rapport à la société, et devra recevoir les deniers ou les grains qui lui seront confiés, les déposer dans un lieu sûr et ne s'en désaisir que sur un vote du comité de régie.

3^o Le bureau de direction sera composé des président, vice-président, secrétaire-trésorier et des 20 autres membres de la société. Le quorum du dit bureau de direction sera de 5 membres. Il aura la direction et l'administration des affaires, de même que des revenus de la société. Il devra rendre compte de ses opérations à l'assemblée générale du mois de janvier. Il aura également le droit de faire tous les règlements nécessaires pour la bonne administration de la société.

SPANSILAS DRAFEAU,
Promoteur des Associations de Secours.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DES TERRES DE LA COURONNE.



L'AVENIR toutes les licences pour la coupe des bois seront sujettes à une rente foncière qui ira s'augmentant d'année en année jusqu'à ce qu'elle ait atteint le taux maximum fixé par les nouveaux règlements. Dans le cas de non-occupation, la rente foncière sera, par mille carré, d'une piastre pour la première année, de deux piastres pour la deuxième, de quatre piastres pour la troisième, de cinq piastres dix sept cents pour la quatrième et les années suivantes.

Dans les terrains non arpentés, la rente foncière sera d'une piastre par mille carré pour l'année qui suivra l'octroi de la licence ; cette rente ne sera doublée que la troisième année et n'atteindra son maximum que la cinquième.

Le gouvernement a de plus décidé que désormais les limites seraient vendues à l'enchère à certaines dates que fixera le commissaire des terres de la couronne. Mais le bonus payé lors de cette première acquisition sera payable de nouveau dans chaque cas de transport. Si le possesseur d'une licence s'adjoint un ou plusieurs associés le même bonus devra être payé, eu égard cependant à la part que le premier acheteur conservera dans la société. Les limites octroyées sans bonus seront, d'après les nouveaux règlements, sujettes à un bonus de huit piastres par carré et dans la proportion susdite lorsque une partie seulement sera trans-

féré ou que le porteur de licence s'adjoindra un ou plusieurs associés.

Voici maintenant les droits sur les bois établis par l'ordre en conseil du 17 juillet 1868 :

Chêne et noyer, par pied cube,	03	centins
Orme, frêne et épinette rouge,	02	"
Pin blanc, pin rouge, mérisier,		
bois blanc, cèdre, épinette, etc.	01 1/2	"
Billots de pin de 13 1/2 pieds de longueur, ayant moins de 17 pouces dans leur plus petit diamètre, chaque.	15	"
Billots d'épinette de 13 1/2 pieds de longueur chaque.	05	"
Douves pour pipes, le mille,	\$7.00	"
" I. O.	2.25	"
Bois de corde (franc) par corde	16	"
" (bois mou)	08	"
Bois pour construction de chemin de fer, genoux, etc., 10 par cent ad valorem.		

Il ne sera plus permis à l'avenir de couper de billots de pin mesurant moins de douze pouces dans leur plus petit diamètre.

Ces règlements et ce nouveau tarif nous sont fournis par la *Gazette Officielle* du 1er août et portent la signature de M. G. A. Bourgeois, assistant commissaire des terres de la couronne.

QUELLES SONT LES CAUSES QUI ONT LE PLUS RETARDE LA COLONISATION.

Par le Rev. M. Marquis.

LES causes qui ont retardé la colonisation et encouragé l'émigration sont très-nombreuses. Parmi ces causes, les unes doivent être attribuées au colon lui-même, d'autres lui sont étrangères. Je crois pouvoir les énoncer comme suit.

1o Le manque de renseignements nécessaires.

Il y a, dans notre pays, une quantité considérable de terres incultes, qui n'attendent que des bras vigoureux pour se changer en établissements riches et populeux. Nous avons aussi une infinité de pères de famille et de jeunes gens qui ont besoin de s'éloigner des grandes paroisses pour se placer sur des terres nouvelles. Un grand nombre d'entre eux ne savent où aller; ils ignorent complètement ce qu'il importerait infiniment de savoir : ils ne connaissent pas les lieux où sont situées les terres qui leur conviendraient, ils ne connaissent pas la valeur de ces terres; ils ne connaissent pas les chemins qui y conduisent; ils ne sont pas en état de lire les journaux ou les ouvrages qui pourraient les éclairer; personne ne leur souffle un mot à propos; et pendant ce temps ils végètent sur leurs terres épuisées et morcelées, ils se ruinent, ils s'enfoncent dans des dettes, dont ils ne peuvent plus sortir; les usuriers les doivent; finalement, le chemin de Sa Majesté, ou la République Américaine reçoit les tristes débris de leur infortune. Que le gouvernement fasse imprimer de temps à autres, et qu'il distribue parmi le peuple des brochures, des plans, etc., etc., et toute espèce de choses propres à l'informer sur le sujet, et l'on verra s'opérer un mouvement extraordinaire en faveur de la colonisation.

2o La difficulté de se procurer des terres.

Au commencement du siècle, le gouvernement avait donné à ses favoris une étendue de terre considérable près des seigneuries, avec les conditions d'établissement pour sauver les apparences. Il va sans dire que les conditions n'ont jamais été remplies, et que messieurs les favoris ne s'en sont pas trouvés plus mal. Les nouveaux propriétaires se sont tenus cachés pour s'exempter de contribuer aux charges et aux travaux publics, et pour laisser augmenter la valeur de leurs terres par les défrichements et les améliorations que faisaient les pauvres colons sur les quelques lots disséminés çà et là qu'ils avaient pu acquérir du gouvernement.

Quand, par le travail du colon, leurs terres avaient acquis une grande valeur, alors ils consentaient à les vendre à des conditions telles que l'achat en était impossible la plupart du temps. Malheur au colon qui s'établissait sans titre sur les terres de ces messieurs : il était certain d'être tôt ou tard, évincé sans aucune rémunération.

Les choses en sont demeurées là jusqu'en 1855, époque à laquelle la loi municipale a été mise en force. Maintenant chacun est obligé de contribuer pour sa part aux travaux publics; on sait à qui appartiennent les terres. Les propriétaires comprennent qu'il est de leur intérêt de les céder à des conditions libérales. Cette obstacle, sans être entièrement disparu, est cependant diminué de beaucoup. Si cet état de choses eût été inauguré il y a 60 ans, les "Cantons de l'Est" ne seraient plus une forêt, mais un vaste et beau pays, bien habité dans toutes ses parties.

3o L'absence ou le mauvais état des chemins.

Il est impossible de se faire une idée des misères qu'ont endurées les premiers colons par l'absence des voies de communications. Dire qu'il leur a fallu, pendant des années, transporter sur leur dos, à travers les forêts, à travers des savannes profondes, leurs provisions de bouche, leurs denrées et même leurs meubles, et cela à des distances de plusieurs lieues; ce n'est qu'une parcelle de la vérité. Combien d'entre eux ont ruiné leur santé, et même perdu la vie, par suite des fatigues excessives endurées dans ces horribles voyages; j'en ai vu de mes yeux, portant sur leur dos meurtre et couvert de blessures profondes, des fardeaux de 150 livres pesant, ensevelis dans des abîmes de boue, où ils seraient morts sans l'assistance de leurs compagnons de misère.....

4o La privation des secours religieux.

Nos Canadiens accoutumés dès l'enfance aux belles solennités religieuses des anciennes paroisses, accoutumés à entendre la voix du pasteur les éclairant dans les senties de la vie, les encourageant dans les moments de tribulations, et, au besoin, les ramenant dans la voie dont ils s'étaient écartés dans un moment d'illusion; se voyant tout-à-coup privés de ces avantages inappréciables, se désolent, l'ennui les accable; le dimanche est pour eux un jour de réminiscence qui bouleverse l'âme, ils ne peuvent se passer de ce pain quotidien, que la religion leur distribuait en abondance au sein de leurs anciennes paroisses; déçouragés et abattus, ils abandonnent la cabane de la forêt pour

retourner à la chaumière paternelle. Après y avoir mené, pendant un temps, une vie désœuvrée et inutile, ils prennent le chemin des Etats-Unis.

On pourrait citer des établissements qui ont croulé pendant 25 ans dans un état de torpeur parce que le prêtre n'y était pas ; et qui sous la protection d'un prêtre résidant ont doublé et triplé sous tous les rapports, dans l'espace d'un petit nombre d'années. "Après le chemin (ou mieux avec le chemin,) la chapelle." Le chemin et la chapelle, c'est là la colonisation. Ces deux mots devraient être écrits en grosses lettres partout où il y a des yeux pour les voir et les lire.

50 Les charges énormes qui pesent sur le colon dans le commencement de son établissement.

Le colon doit payer sa terre ; c'est 10 shellings l'acre, terme moyen ; le gouvernement les vend à plus bas prix, mais les grands propriétaires les vendent plus cher.

Il faut payer le notaire pour la confection du titre ; il faut faire enrégistrer ce titre ; il faut défricher cette terre ; c'est une dépense de \$12 par acre pour la déboiser, et autant pour la mettre labourable après quelques années.

Il faut faire les clôtures, les fossés, les cours d'eau.

Il faut faire le chemin de front, la part de route, les ponts publics, les ponts particuliers ; c'est une dépense de \$200 par lot de 200 acres, sauf les circonstances particulières qui peuvent augmenter ou diminuer cette somme.

Il faut se construire, maison, grange, étable, porcherie, laiterie, four, puits, etc.

Il faut pourvoir la ferme d'animaux, de voitures, d'instruments d'agriculture.

Il faut contribuer à la construction d'une chapelle, d'un presbytère, d'une maison d'école.

Il faut payer les cotisations municipales, les cotisations scolaires, les procès-verbaux de chemins et les frais d'arpentage d'iceux, de même que les frais d'arpentage de la terre.

Il faut payer la dime et même un supplément de dime pendant quelques années.

Il faut pourvoir la chapelle des objets nécessaires au culte ; c'est une dépense importante.

Il faut monter la maison d'un petit ménage.

Il faut nourrir et vêtir la famille.

Il faut chauffer la maison, la chapelle et la maison d'école ; c'est une affaire pendant une hiver du Canada.

Il faut aller au moulin, transporter les produits, ou objets nécessaires à la famille par des chemins horribles avec de mauvais attelages, et souvent sur le dos, et quelquefois à des distances éloignées.

Il faut se procurer quelquefois l'assistance d'un médecin qui est très éloigné, et qui doit en conséquence exiger une rémunération plus élevée ; le colon, pas plus que les autres mortels, n'aime à laisser ce monde sans permission.

Il faut tous les ans payer un comte au marchand, au forgeron, quelquefois même à mes-sieurs de la chicane.

Et tout cela à payer par le travail de chaque jour !!!

Presque toujours, le colon doit passer un temps considérable chaque année à travailler à la journée chez les étrangers, pour gagner la subsistance de sa pauvre famille ; et pendant ce

temps ses travaux de défrichement n'avancent pas ; le produit de sa terre et de son travail bien souvent ne suffit pas aux besoins les plus pressants ; la misère la plus profonde règne dans la misérable cabane, les enfants sont nus ; j'en ai vu se nourrir pendant plusieurs semaines de suite de racines, de feuilles de bois blanc bouillies dans l'eau, d'aïl sauvage et autres mets non moins délicieux !!!

L'émigration peut-elle être un mystère pour celui qui examine consciencieusement ces faits ?

Aussi, c'est un fait remarquable, que le colon qui commence le défrichement d'une terre ne la garde pas, très-souvent celui qui le remplace immédiatement ne réussit pas mieux ; ce n'est que le troisième ou le quatrième colon qui en devient le propriétaire permanent.

60. Le manque d'organisation.

Jusqu'à ce jour la colonisation a été à peu près l'œuvre de quelques particuliers. Chacun a fait sa petite colonisation à son goût et selon ses moyens ; on a fait de petits prodiges dans une petite phère. Quels résultats n'aurions-nous pas obtenus, si, au lieu de laisser nos forces désunies, nous eussions été à même de profiter de l'expérience des autres ; avec une organisation convenable, nous pourrions exploiter les nombreux éléments de colonisation qui sont entre nos mains ; car on ne peut le nier, nous avons tous les éléments nécessaires de la colonisation, nous avons même la volonté de coloniser : que nous manque-t-il ? Une organisation avec son chef, ses chefs subalternes, ses zélés, ses associations de comté, de paroisses ; que tous y prennent part : le gouvernement, le clergé, le peuple ; enfin que la colonisation soit une œuvre nationale, et elle sera couronnée du plus brillant succès.

70 Le peu d'encouragement donné à la colonisation jusqu'à ce jour.

La colonisation n'a été encore que le résultat d'efforts et de sacrifices individuels. Le gouvernement a donné des argents pour l'ouverture des chemins mais quasi à regret. Tandis qu'on versait \$25,000,000 pour les chemins de fer, autant pour les canaux, \$1,000,000 pour les glissoirs, \$45,000 annuellement pour l'émigration britannique, 3 à \$400,000 pour les vapeurs océaniques, etc., etc., on allouait la maigre somme de \$50,000 annuellement pour la colonisation ; tout juste le quart de ce qu'il aurait fallu.

Un petit nombre de personnes ont fait beaucoup pour la colonisation, tandis que tout le monde pouvait faire un peu, et avec ce peu on pouvait défricher le pays entier.

8. L'usure.

L'usure est sans contredit une plaie qui dévore notre société, et qui menace d'expatrier une partie de notre population.

Si un habitant, par suite d'accidents ou par maladie, se trouve privé de son revenu ordinaire, il lui faut acheter à crédit ou emprunter. On lui fera volontiers des avances, mais gare aux intérêts ; le créancier laissera accumuler les rentes jusqu'au moment où il trouvera qu'il est opportun de dévorer sa proie ; alors les poursuites, les jugements, les saisies, les exécutions, et comme complètement obligé l'émigration.

Il nous faut de toute nécessité une loi pour fixer le taux de l'intérêt et aussi des banques agricoles.

90. Les accidents auxquels le colon est exposé.

Dans les nouveaux établissements, pendant un certain nombre d'années, c'est-à-dire tant que les défrichements ne sont pas assez considérables, on est exposé aux gelées qui détruisent complètement les récoltes.

Dans beaucoup d'endroits où les terres sont basses, les colons, qui n'ont pas eu le moyen de bien goûter leurs terres (et ils sont en grand nombre), sont exposés à perdre leurs récoltes dans les années pluvieuses.

Une autre cause de malheur pour les nouveaux colons, c'est le feu qui les menace pendant toute la saison du printemps et une partie de l'été, surtout si la saison se fait remarquer par des vents forts et continus. Il arrive assez souvent que le feu dévore les récoltes et les bâtisses non-seulement d'un colon, mais encore de tout un établissement; et c'est un grand malheur dont les suites se font sentir pendant longtemps; ajoutez à cela notre hiver de sept mois que le colon doit subir comme tous les autres.

Celui qui a goûté une fois au climat plus doux supporte de mauvaises grâces les rigueurs du nôtre.

100. Le luxe.

Le luxe a pris dans nos campagnes une proportion alarmante: maintenant nos cultivateurs veulent briller comme des grand seigneurs; il leur faut de magnifiques voitures, des harnais argentés, des maisons splendides, notre belle étoffe du pays ne leur va plus. Les soieries, les ornements précieux, les beaux meubles sont considérés comme choses nécessaires. Mais à côté de ces belles choses se trouve la page noire, le compte du marchand. Pour solder ce compte il faut vendre une partie de la récolte; si on ne peut payer, il faudra donner un billet portant un intérêt de 8, 10, 12 pour cent; après quelques années, si on ne peut liquider la dette, on passera une obligation; viendra peu de temps

après, le rôle des usuriers; finalement l'émigration. On émigre ainsi des anciennes paroisses; et on émigre ainsi, pour la même raison des nouveaux établissements.

110 La paresse.

En général on peut dire que nos habitants canadiens sont laborieux; mais il y a de nombreuses exceptions. On travaille beaucoup pendant quelques temps, et on flâne pendant une partie considérable de l'année. On emploie un temps important à la pipe, à la politique. Pendant ce temps, les travaux utiles sont négligés; la pauvreté vient à bride abattue; on est tout surpris, on accuse le gouvernement, les députés, les conseillers municipaux, tout le monde enfin, le vrai coupable excepté.

Si nos gens travaillaient en Canada comme les Américains les font travailler aux Etats-Unis, une bonne moitié de ceux qui sont pauvres seraient à l'aise.

120 L'éducation peu convenable que l'on donne aux jeunes filles dans nos campagnes.

Depuis un certain nombre d'années, l'éducation a pris un grand développement dans nos campagnes; l'éducation des filles surtout y est très soignée: le zèle a même dépassé les bornes en beaucoup d'endroits. Parmi ces jeunes personnes, il y en a qui appartiennent à des familles riches, et qui par leur position et leurs moyens ont droit à une éducation plus relevée.

Le plus grand nombre ne peut espérer s'élever au dessus de la condition où la Providence les a placées; cependant, on leur donne une éducation qui n'a rien de commun avec la position qu'elles devront occuper plus tard dans la société, tandis qu'on leur laisse ignorer précisément ce qu'il leur importe le plus de savoir. Qu'advient-il plus tard? Elles ne savent conduire l'intérieur d'une maison; les revenus ne suffiront pas aux dépenses; le mari s'épuise dans un travail inutile; il faudra bientôt vendre la propriété.

Après la vente, l'émigration.

REVUE COMMERCIALE.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

	4 Sept.	
	s d	s d
FARINE.		
Farine de blé, de la campagne par 10 lbs.....	16	à 18 0
Farine d'avoine.....	0 0	à 0 0
Farine de blé d'inde.....	9 6	à 10 0

GRAINS.		
Blé, par minot.....	0 0	à 0 0
Orge, ".....	0 0	à 0 0
Pois, ".....	6 3	à 7 0
Avoine, ".....	0 0	à 0 0
Blé Sarrazin, par minot.....	3 0	à 3 6
Blé d'Inde, ".....	0 0	à 0 0
Seigle, ".....	0 0	à 0 0
Grain de Lin ".....	0 0	à 0 0
Graine de Mil ".....	0 0	à 0 0

BEURRE, ETC.		
Beurre frais à la lb.....	1 3	à 1 8
Beurre salé à la lb.....	0 10	à 0 11
Fromage à la lb.....	0 0	à 0 0

DIVERS.

Patates au sac.....	6 0	à 6 3
Sucre d'érable à la lb.....	0 4	à 0 5
Sirop d'érable au gallon.....	0 0	à 0 0
Miel.....	0 6	à 0 6
Œufs frais à la douzaine.....	1 0	à 1 1
Haddock à la lb.....	0 3	à 0 0
Pommes au baril.....	3 00	à 5 00
Foin.....	9 70	à 9 00
Paille.....	3 40	à 5 5

TAUREAU AYRSHIRE PUR SANG A VENDRE.

Le soussigné offrira en vente à la prochaine Exposition Provinciale à Montréal un taureau Ayrshire pur sang âgé de 17 mois, descendant de la vache importée "Effic," et du taureau Ayrshire "Marquis," importé par la Société d'Agriculture du comté de Beauharnois.

W. BROWNING.

Beauharnois, Juillet 15, 1868

TABLE DES MATIERES.

PARTIE OFFICIELLE.

	PAGE.		PAGE
Exposition de la Société de Rimouski.....	2	Pouliche de 3 ans de race quelconque....	263
Exposition de la Société de Champlain...	2	Paire de chevaux de trait.....	263
Exposition de la Société de Megantic No. 1	2	Paire de chevaux de carosse appareillés..	263
Exposition de la Société d'Agriculture		Cheval de selle.....	263
d'Arthabaska.....	2	Espèce bovine.....	263
Exposition de la Société d'Agriculture du		Durhams—Ayrshires.....	263
comté de St. Hyacinthe.....	2	Herefords—Devons—Galloways.....	264
Parti de labour d'Ottawa No. 2.....	2	Races croisées diverses.....	264
Exposition et parti de labour du comté de		Bœufs gras—Vaches grasses.....	264
Québec.....	2	Paire de bœufs de travail.....	264
Exposition de Nicolet No. 1.....	2	Espèce ovine.....	265
Exposition de la Société de Wolfe.....	2	Cotswolds.....	265
Conseil législatif de 1867.....	2	Races diverses à laine longue.....	265
Chambre d'Agriculture du Bas-Canada....	67	Southdown.....	265
Reorganisation des Sociétés d'Agriculture		Cheviot—Races Merinos Saxonnnes—Mou-	
Liste des prix accordés à l'exposition de la		tons gras—Brebis grasses.....	266
Société de Chateauguay.....	67	Espèce porcine.....	266
Espèce chevaline.....	67	Grandes races pures.....	266
Espèce bovine.....	67	Grandes races diverses.....	266
Espèce ovine.....	67	Petites races pures.....	266
Espèce porcine.....	67	Petites races diverses.....	266
Produits de laiterie (Classe Anglaise)....	68	Animaux mâles et femelles de petites races	
“ “ (Classe Française).....	68	diverses.....	266
Produits domestiques.....	68	Espèce galline.....	266
Assemblée annuelle de la société de Cha-		Produits—Céréales et graines.....	267
teauguay.....	68	Récoltes racines.....	268
Questions, du comité spécial d'agriculture,		Laiterie, Sucre, etc.....	268
de colonisation et d'immigration, nom-		Beurre—Fromage—Miel.....	268
mé par l'assemblée législative.....	165	Sucre—Jambon fumé.....	269
Chambre d'Agriculture du Bas-Canada....	197	Instruments destinés à la préparation du	
Séance de 2 heures p.m.....	197	sol.....	269
Conseil de l'Association Agricole.....	198	Instruments destinés au nettoyage du sol..	269
Séance du soir à 7½ heures.....	198	Instruments destinés aux récoltes.....	269
Société d'Agriculture de Chateauguay....	229	Instruments destinés à la préparation des	
Nouvelle loi de chasse.....	230	produits.....	269
Protection des forêts.....	230	Instruments divers non classés ci-dessus..	270
Exposition Agricole et Industrielle du Bas-		Prix du Prince de Galles.....	270
Canada.....	261	Prix de la Chambre d'Agriculture.....	270
Règles et Règlements du Département		Avis de la Société d'Agriculture de Québec	
Agricole.....	261	Adoption du programme des sociétés pro-	
Chevaux, Bêtes-à-cornes, Moutons, Pores,		gressives par Vaudreuil No. 2.....	270
Volailles.....	261	Adoption du programme entier des Sociétés	
Transport des articles, leur placement sur		d'Agriculture progressives par le com-	
le terrain et le soin pendant l'Exposi-		té de Dorchester.....	270
tion.....	261	Création d'un Musée Agricole à Montréal.	293
Vapeurs, chemins de fer.....	261	Rapport du Secrétaire de la Chambre d'A-	
Admission sur le terrain.....	261	griculture.....	293
Les juges et leurs devoirs.....	262	Musée Agricole à Washington.....	293
Paiement des Prix.....	262	Ornithologie—Entomologie.....	294
Programme pour la semaine.....	262	Les plantes textiles.....	294
Liste des prix—Chevaux.....	263	Sericiculture.....	294
Clyde pur sang—Percherons—Suffolks—		Les fleurs.....	294
Pur sang.....	263	La collection pomologique.....	295
Jument poulinière et son poulain “pur		Musée Agricole d'Albany.....	295
sang”.....	263	Remarques.....	296
Etalons de gros trait, pesant 1300 lbs et au-		Les minéraux.....	296
dessus.....	263	Les Animaux et leurs productions.....	296
Etalon de trait moyen pesant 1200 lbs et		Adoption du programme des Sociétés pro-	
au-dessus.....	263	gressives par Rimouski No. 2.....	297
Etalon de trait léger pesant 900 lbs et au-		Concours de récoltes sur pieds de Chateau-	
dessus.....	263	guay.....	297
Etalon de 3 ans de race quelconque....	263	Exposition de Vaudreuil No. 2.....	298
Jument poulinière et son poulain (gros		Résolution de Verchères No. 1 relatives à	
trait).....	263	l'importation de reproducteurs étran-	
Jument poulinière et son poulain (trait		gers.....	299
moyen).....	263	Remerciements de la Société de Terrebonne	299

	PAGE		PAGE
Exposition de Nicolet No. 1.....	325	Exposition de la Société de Beauharnois..	325
Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de St. Jean.....	325	Chambre d'agriculture du Bas-Canada....	357
Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier.....	325	Exposition de la société d'agriculture de Beauce, 1868.....	357
Adoption du programme des Sociétés Progressives, par Rimouski No. 2.....	325	Produits agricoles.....	357
Exposition annuelle, concours de récoltes sur pieds et parti de labour de Montmagny.....	320	Animaux.....	357
Concours de récoltes sur pieds, et parti de labour de Champlain.....	326	Manufactures domestiques.....	358
Adoption du programme des Sociétés progressives par Beauce.....	327	Règlements.....	358
Travaux de la Société d'Agriculture de Berthier.....	327	Exposition de la société de Beauharnois..	358
		Exposition de la société d'agriculture No. 2 de Wolfe.....	359
		Exposition du comté de Temiscouata....	359
		Exposition de St. Maurice.....	359
		Exposition de la société d'agriculture de Bagot.....	359
		Exposition de la société de Levis.....	359

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Le nouveau volume de la "Revue Agricole".....	3	Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil No. 1.....	42
L'exposition provinciale agricole d'Ontario	4	Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil No. 2.....	42
L'enseignement agricole.....	5	Travaux de la Société d'Agriculture de Richelieu.....	43
Ecole d'agriculture de l'Assomption.....	5	Travaux de la Société d'Agriculture de Dorchester.....	43
Le Canada Agricole.....	5	Travaux de la Société d'Agriculture de Soulanges.....	43
Emigration aux Etats-Unis.....	6	Travaux de la Société d'Agriculture de Gaspé No. 3.....	43
Enseignement Théorique et Pratique....	6	Travaux de la Société d'Agriculture de Témiscouata.....	44
Prospectus de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption.....	7	Travaux de la Société d'Agriculture de Maskinongé.....	44
Cours d'Etude.....	7	Exposition Agricole du Comté d'Hochelaga	45
L'Ecole vétérinaire de Montréal.....	7	Exposition du Comté de St. Jean.....	45
Rapports des Sociétés d'Agriculture....	7	Décision importante sur la question des Dimes.....	45
Travaux de la Société d'Agriculture de Beauharnois.....	8	Cour de Circuit, Arthabaska.....	46
Travaux de la Société d'Agriculture d'Yamaska.....	9	Parti de labour du Comté de Chambly...	46
Travaux de la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe.....	10	Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	46
Travaux de la Société d'Agriculture de L'Islet.....	10	Les Planches Rurales d'Histoire Naturelle.	46
Travaux de la Société d'Agriculture de Montcalm.....	11	Zoologie.....	46
Direction de l'Exploitation.....	11	Botanique.....	46
Primes magnifiques.....	35	Géologie.....	46
Tableau des primes offertes.....	35	Seconde collection.....	47
Rapports des Sociétés d'Agriculture....	36	Grain de Blé, 30 fois le diamètre.....	47
Travaux de la Société d'Agriculture de St. Jean.....	36	Réorganisation de nos Sociétés d'Agriculture.....	68
Rapport du Président de la Société.....	36	Les Expositions de Comté.....	69
Constructions Permanentes.....	36	Concours de Récoltes sur Pied.....	69
L'Exposition Annuelle.....	37	Importation d'Etalons Améliorateurs....	70
Travaux de la Société de St. Maurice....	38	Réorganisation de la Chambre d'Agriculture.....	70
Travaux de la Société de Laprairie.....	38	Les devoirs de la Chambre d'Agriculture.	71
Travaux de la Société de Nicolet No. 1..	38	Direction des Sociétés d'Agriculture....	71
Travaux de la Société de Nicolet.....	39	Enseignement Agricole et Vétérinaire....	71
Travaux de la Société de Verchères.....	39	Musées et Bibliothèque.....	72
Travaux de la Société de Verchères No. 2	40	Importations Etrangères et Acclimatation.	72
Travaux de la Société de Chatauguay....	40	Concours Provinciaux.....	73
Travaux de la Société du Comté de Québec.....	40	Rapports et Publications.....	73
Travaux de la Société d'Agriculture des Deux Montagnes.....	41	Colonisation.....	73
Travaux de la Société d'Agriculture de Charlevoix No. 1.....	41	Statistiques Agricoles.....	74
Travaux de la Société d'Agriculture de Portneuf.....	41	Finances.....	74
Rapport de la Société de Portneuf.....	41	Aux Sociétés d'Agriculture Progressives..	74
Travaux de la Société de Joliette.....	42	La Revue Agricole et le "Canadian Agriculturist".....	75
Travaux de la Société d'Agriculture de Laval.....	42	Les Collections de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	76

	PAGE		PAGE
L'Abeille.....	76	Parti de labour.....	151
Pois, Tige, Fenilles, Stipule, Vrilles, Fleurs	76	L'enseignement Spécial Agricole.....	167
Fragment de Bois de Chêne commun.....	77	Les Questions du Comité Spécial d'Agric- culture.....	167
Pour l'enseignement de la Zootechnie....	77	Travaux de la Société d'Agriculturo de Beauharnois.....	168
Troisième Collection.....	77	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Témiscouata.....	169
Géologie Agricole Spéciale.....	77	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Chateauguay.....	172
Filature de Coton à Sherbrooke.....	78	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Verchères No. 2.....	172
La Revue Agricole et les Sociétés d'Agric- culture Progressives.....	99	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Terrebonne.....	172
Orgues offertes en Primes.....	99	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Québec.....	173
Pianos Offerts en Primes.....	99	Rapport Annuel du Président de la Société d'Agriculture de St. Jean.....	173
Pronostics du Temps en Canada.....	101	La ferme de M. Cochrane, et son fumeux Bétail.....	175
Pronostics du Temps tirés du Soleil le- vant.....	101	Le Propriétaire et le Cultivateur.....	175
Beau Temps.....	101	La dernière Assemblée de la Chambre d'Agriculture.....	198
Pluie.....	101	Musée et Bibliothèque.....	198
Vent.....	101	Direction des Sociétés d'Agriculture....	199
Grêle.....	101	La prochaine Exposition Provinciale....	199
Froid.....	101	Assemblées Trimestrielles de la Chambre.	199
Pronostics du Temps tirés du Soleil cou- chant.....	101	Notre Organisation Agricole.....	199
Beau Temps.....	101	Une polémique sur l'enseignement.....	200
Pluie.....	101	Les prétentions de M. Landry.....	200
Pronostics du Temps tirés de la Lune...	101	L'enseignement Agricole dans les Ecoles Normales.....	201
Beau Temps.....	101	Travaux de la Société d'Agriculture de Rouville.....	202
Pluie.....	101	Rapport du Secrétaire.....	203
Vent.....	102	Travaux de la Société d'Agriculturo de L'Islet.....	203
Pronostics du Temps tirés des Etoiles, des Nuées et Arcs-En-Ciel.....	102	Travaux de la Société de Lagot.....	204
Beau Temps.....	102	Travaux de la Société de Nicolet No. 1...	204
Pluie.....	102	Travaux de la Société de St. Jean.....	204
Vent.....	102	Travaux de la Société de l'Assomption...	204
Les Améliorations à introduire dans notre Système d'Agriculture.....	102	Travaux de la Société d'Agriculture de Montcalm.....	205
Notre Appréciation.....	104	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Laval.....	206
Les Premières Etudes du Cultivateur...	133	Travaux de la Société d'Agriculture d'Ya- maska.....	206
Les Amendements nécessaires à la Loi d'Agriculture.....	134	Travaux de la Société d'Agriculture des Deux Montagnes.....	207
Avantage du Système Régional.....	134	Travaux de la Société d'Agriculturo du Comté de Richelieu.....	207
Les Expositions Provinciales, Régionales et de Comté.....	134	Le Programme des Sociétés d'Agriculture Progressives.....	231
Projet de Loi.....	135	La Chimie Agricole du Dr. Larue.....	232
Chambre d'Agriculture.....	135	Concours Provinciaux d'animaux gras...	232
Assemblées et fonctions de la chambre...	135	Exhibition d'Animaux de prix.....	233
Conseils Régionaux.....	136	Travaux de la Société de Lotbinière No. 2.	233
Sociétés d'Agriculture de comtés.....	136	Travaux de la Société de Soulanges....	234
Objets et pouvoirs de ces Sociétés.....	137	Le programme des Sociétés d'Agriculture Progressives.....	271
Assemblées et officiers.....	138	L'assemblée de la Chambre d'Agriculture de Mai dernier.....	272
Subvention Provinciale en faveur de ces so- ciétés.....	138	Travaux de la Société d'Agriculture de Charlevoix.....	273
Interprétation—et deniers reçus en vertu d'actes antérieurs.....	138	Travaux de la Société d'Agriculture de Champlain.....	237
Collèges Electoraux Agricoles du Bas-Ca- nada.....	139	Rapport du Secrétaire de la Société de Champlain.....	273
La Revue Agricole et le Canadian Agri- culturist.....	140	Travaux de la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe.....	274
Travaux des Sociétés d'Agriculture.....	147		
Le but des Sociétés d'Agriculture.....	147		
Céréales et graines fourragères.....	147		
Plantes sarclées.....	147		
L'importation de reproducteurs de choix.	147		
Adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes.....	148		
Voies et moyens.....	150		
Terres les mieux cultivées.....	150		
Prairies et Pâturages.....	150		
Récoltes sarclées.....	150		
Exposition de Comté.....	150		
Les Intérêts Agricoles dans la Législature Locale.....	166		

	PAGE
La Prochaine Exposition Provinciale.....	271
Travaux de la Société d'Agriculture de Portneuf.....	275
Travaux de la Société d'Agriculture de Nicolet.....	275
Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil.....	275
Travaux de la Société d'Agriculture de Bellechasse.....	275
Le Percheron comme Reproducteur Améliorateur.....	276
L'acclimatation des Oiseaux.....	300
Ponts sur les Rivières Navigables.....	300
La Prochaine Exposition Provinciale.....	328
L'enseignement Agricole dans les Ecoles Normales.....	328
L'école d'Agriculture de Ste. Anne.....	329
La Ferme de M. Cochrane.....	329
Espèce Porcine.....	330
Espèce Ovine.....	330
Espèce Bovine.....	330

	PAGE
La prochaine Exposition provinciale.....	359
L'adoption des bons au porteur par les sociétés d'agriculture.....	360
Terres les mieux cultivées.....	360
Prairies et pâturages.....	360
Récoltes sarclées.....	360
Exposition de comté.....	360
Espèce chevaline.....	360
Espèce bovine.....	360
Espèce ovine.....	360
Espèce porcine.....	360
Beurre.....	360
Manufactures domestiques.....	360
Instruments aratoires.....	360
Parti de labour.....	360
Bons payables au porteur.....	361
Notre organisation agricole jugée par la législature.....	362
Taxe sur le tabac canadien.....	363
Examen et distribution des prix à l'école d'agriculture de l'Assomption.....	363

TRAVAUX DE LA FERME.

Labours et charrois.....	12
Labours d'automne.....	12
Récolte des betteraves.....	12
Récolte des carottes.....	13
Récolte des panais.....	13
Récolte des topinambours.....	13
Récolte du sorgho.....	14
Récolte des citrouilles et courges.....	14
Emploi des mares de pommes.....	14
Récolte des navets, raves, turneps.....	14
Récoltes du rutabaga et du chou-rave.....	14
Récolte du chou cavalier et du chou branchu.....	15
Curage des fosses et rigoles.....	15
Direction de l'exploitation.....	50
Conduite des fumiers dans les prés et sur les trèfles.....	50
Travaux du verger.....	51
Travaux du potager.....	51
Culture du raisin en Canada.....	51
Travaux sédentaires—comptabilité—inventaire.....	90
Soins à donner aux greniers.....	104
Le problème agricole.....	105
De l'assolement des terres.....	106
Le drainage des terres.....	140
Chemins d'hiver—voitures doubles.....	141
Une rencontre sur nos chemins étroits.....	141
Les Chemins doubles et leurs avantages.....	141
Objections et préjugés.....	141
Construction des traineaux.....	142
Progrès réalisés.....	142
Travaux du mois.....	176
Fabrication du sucre d'érable.....	177
L'Érablière.....	177
Chaudières.....	177
Goutières.....	177
Charroi de l'eau d'érable.....	177
Appareils à évaporation.....	177
Fin de la campagne.....	178
Des ensemencements.....	178
Les semoirs.....	178
Le trieur.....	179
Pureté germinative des semences.....	179
Travaux du mois.....	210
Bâtimens de fermes.....	210

Caves.....	211
Glacière.....	211
Paturages.....	211
Prairies.....	211
Main d'œuvre.....	211
Instruments.....	211
Clôtures.....	211
Les labours.....	211
Les semences.....	211
Une terre riche doit-elle porter plus de semence.....	211
Un épais semis étouffe les mauvaises herbes.....	212
Egoutement.....	212
Culture des plantes sarclées.....	212
Culture du tabac.....	213
Préparations des semences,—engrais mêlés aux semences,—emploi des engrais en couverture.....	214
Essai des facultés germinatives des semences.....	214
Direction de l'exploitation.....	234
Labours, charrois, hersages.....	234
Seconds hersages, roulages.....	235
Semis des fèves.....	235
Semis du blé.....	235
Avoine.....	236
Vesce.....	236
Pois.....	236
Lentilles.....	236
Plâtrage des luzernes, trèfles, vesces.....	236
Soins d'entretien des prairies.....	237
Administration de la ferme.....	276
Direction de l'exploitation—location des fermes—état des lieux.....	277
Preière façon de la jachère.....	277
Hersage, sarclage, roulage des avoines, blés et orges.....	277
Topinambours.....	278
Fèves.....	278
Carottes.....	278
Lin.....	278
Semis des orges.....	278
Direction de l'exploitation.....	300
Attelages.....	300
Ecuries et Étable.....	300
Binages, sarclages et billages.....	391

	PAGE		PAGE
Conduite du fumier et du purin—chaulage		Labours.....	307
—fumures vertes.....	301	De la moisson.....	330
Semailles de sarrasin.....	301	La faucille.....	331
Semis de navets en récolte principale.....	301	La faux.....	331
Epoque de la fenaison.....	302	Javelles.....	331
Fauchage.....	302	Direction de l'exploitation.....	331
Fenaison.....	302	Travaux du mois—labours.....	364
Plantation du tabac.....	304	Récolte des pommes de terres.....	364
Culture du maïs.....	305	Arrachage à la charrue.....	364
Trèfle rouge.....	306	Récolte du maïs.....	365
Trèfle blanc.....	306	Récolte du sarrasin.....	365
Culture des pommes de terre.....	306	Récolte des regains.....	365
Entretien des prairies.....	307	Récolte de graines de trèfle.....	366
Drainage.....	307	Récolte du tabac.....	366
Travaux divers.....	307	Culture du melon en Canada.....	366

ANIMAUX DE LA FERME.

Les mérinos Negretti à l'exposition provinciale de Kingston.....	15	Le congrès des sociétés* protectrices des animaux.....	84
Défauts de conformation des mérinos.....	16	Quels sont les meilleurs modes d'abbattage des animaux de boucherie?.....	85
Mérinos en Allemagne.....	17	Nourriture et soins donnés aux animaux.....	86
Race tlectorale.....	18	Des attelages.....	86
Congrès de la laine à Leipzig.....	18	Bœufs d'engrais.....	86
Cinquième étalon percheron importé.....	19	Vaches laitières.....	88
Certificat de M. A. Vatel, Médecin Vétérinaire.....	19	De la porcherie.....	88
Nourriture et soins donnés au bétail.....	19	Du rucher.....	90
Espèce Chevaline.....	19	Les attelages.....	107
Espèce Bovine.....	19	Engraissement des bœufs.....	107
Vaches laitières.....	20	Traitement des vaches laitières.....	108
Bœufs d'engrais.....	21	Soins à donner aux moutons en hiver.....	109
Espèce ovine.....	21	Education des veaux.....	110
Espèce porcine.....	21	Comment M. Villeroy élève les veaux de son étable.....	110
De la basse-cour.....	21	Engraissement des dindes.....	111
Du rucher.....	21	Mode d'engraisement usité en Provence..	111
Equivalents nutritifs des aliments du bétail	21	Conditions d'un engraissement profitable..	111
Nourriture et soins donnés au bétail.....	51	Engraissement usité à la flèche et au Mans.....	114
Attelages.....	51	Choix des poules.....	114
Espèce Chevaline.....	52	Cage.....	114
Espèce bovine.....	52	Nourriture.....	114
Espèce ovine.....	53	Empatement.....	114
Espèce porcine.....	53	Nécessité de traiter avec douceur les volailles à l'engrais.....	115
Basse-Cour.....	53	Avantages de ce mode d'engraisement..	115
Abeilles.....	54	Quantité de farine nécessaire pour un engraissement.....	115
Vente de bétail amélioré.....	54	Engraissement des dindons.....	115
Le coussin élastique breveté.....	54	Facilité comparative des dindons et des dindes pour l'engraisement.....	115
Engraissement des volailles.....	55	Soins à donner aux porcs.....	115
Aptitude des volailles à l'engraisement..	55	Tattersall français.....	116
Engraissement des jeunes poulets.....	55	Concombre monstre.....	117
Engraissement des poulets adultes.....	56	Soins aux animaux domestiques.....	152
Parc à engraissement.....	56	Les bœufs.....	152
Construction et disposition d'une épinette.	57	Les vaches.....	152
Mise des volailles dans l'épinette.....	57	Les attelages.....	152
Manière d'engraisser les volailles dans l'épinette.....	57	Engraissement des oies.....	153
Inconvénients de donner de la pâtée en excès.....	58	Nourriture.....	153
Moyen de stimuler l'appétit.....	58	Importance des fourrages.....	154
Boissons.....	58	Principes de l'art d'améliorer et d'ennoblir les races.....	179
Nécessité de la régularité des repas.....	58	Transmission des qualités et propriétés individuelles par la génération.....	181
Soins à donner pendant l'engraisement..	58	Le rucher.....	207
Temps nécessaire pour un engraissement complet.....	58	Vacherie.....	208
Durée de l'engraisement.....	58	Ecuries.....	209
Moyen de reconnaître qu'un engraissement est complet.....	58	Bergeries.....	209
Quels sont les améliorations à apporter au mode de transport des animaux de boucherie par les chemins de fer?.....	84		

	PAGE		PAGE
Porcherie.....	209	Tonte des moutons.....	312
Basse-cour.....	209	Porcherie.....	313
Les étalons importés depuis un an.....	209	Laiteries et fromageries.....	313
Influence de la nourriture, du régime, du sol, etc.....	209	Monte des brebis.....	313
Le percheron comme reproducteur améliorateur.....	237	De la basse-cour.....	314
Caractères spéciaux des races laitières et et des races d'engraissement.....	239	Du rucher.....	314
Ventre petit chez les bêtes d'engrais, grand chez les laitières.....	239	Espèce chevaline.....	332
Caractères pour une bonne lactation.....	242	Espèce bovine.....	332
Signalement d'une bonne vache laitière..	242	Espèce porcine.....	332
Encolure et peau.....	242	Volailles.....	332
Epaules.....	242	Rucher.....	333
Poitrine.....	242	Le taureau repentant.....	333
Reins.....	242	Signes lactifères chez les génisses.....	333
Pis.....	243	Signes lactifères chez les vaches.....	333
Tempérament des vaches.....	243	Maladies des poules et des autres volailles en général.....	334
Des organes lactifères et de leurs annexes.	243	La pépie.....	344
Nourriture et soins donnés aux attelages.	245	La diarrhée et la constipation.....	334
La monte des juments.....	245	Abcès du croupion.....	334
Brebis nourrices—agneaux.....	245	La roupie.....	334
La porcherie.....	245	Les pustules.....	334
Poules et poulets.....	245	La goutte.....	334
Engraissement des poulets.....	246	Soins à donner aux porcs.....	334
Oies et canes.....	246	Examens des qualités qu'on doit rechercher dans le bétail.....	335
Dindes.....	246	Taille.....	335
Education des lapins.....	246	Formes.....	335
Du rucher.....	246	Constitution.....	337
Rusticité de l'espèce ovine.....	246	Promptitude de la croissance.....	338
Nourriture et soins à donner aux animaux — des attelages.....	279	La facilité à s'engraisser.....	339
Jument poulinière et poulain.....	279	Aptitude à la reproduction.....	340
Espèce ovine.....	279	Qualité de la viande.....	340
Engraissement des veaux.....	279	Importation de reproducteurs dans Charlevoix.....	366
Basse-cour.....	279	Importation de reproducteurs par la société de Beauce.....	367
Détermination du rendement des animaux en viande nette.....	280	Importations par Mr. Gibb de Québec.....	367
Les œufs, pour savoir s'ils sont bons.....	280	Importation de reproducteurs par la société de Berthier.....	367
Du rucher.....	280	Taureaux.....	330
Le cheval percheron.....	308	Nourriture et soins donnés au bétail.....	367
Origine du percheron.....	309	Espèce chevaline.....	368
Vitesse et tenue du cheval percheron.....	310	Espèce bovine.....	368
Vitesse du cheval percheron, pour deux kilomètres et au-dessus.....	311	Espèce ovine.....	368
Tenue du cheval percheron.....	311	Espèce porcine.....	368
		Du rucher.....	368
		De la basse-cour.....	368

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

Le matériel agricole à l'exposition provinciale de Kingston.....	22	Exploitation de Bulstrode.....	146
Les machines à faucher et à moissonner à l'exposition provinciale de Kingston...	47	Système Hodges.....	146
Avantages de la moissonneuse Wood avec rateau automate.....	50	Système métrique des poids et mesures..	214
Carlshire—La résidence de M. Bradley...	80	Exposé du système.....	214
Faucheuses et moissonneuses offertes en primes.....	84	Tableau du système métrique.....	215
Conservation des outils, hangars.....	118	Manière d'écrire et d'énoncer les quantités décimales de poids et mesures.....	215
Etablissement d'une distillerie agricole..	118	Exemple.....	216
Distillation des grains.....	118	Brevets d'invention.....	247
Fabrication du malt.....	118	Exploitation de la tourbe.....	247
Mouillage des grains.....	119	Disposition du personnel.....	247
Germination des grains.....	119	Séchage des briques.....	248
Mouture.....	119	Effet de la gelée sur la tourbe.....	248
Comment on opère la distillation des grains	119	Résultats obtenus.....	248
Giroettes offertes en prime.....	142	Chaleur spécifique des tourbières.....	248
Exploitation de la tourbe.....	146	Rendements des tourbières.....	249
		Emploi de la tourbe.....	250
		Charrue à vapeur.....	340
		Du meilleur mode d'attelage du bœuf....	340

LE JARDIN ET LE VERGER.

	PAGE		PAGE
Culture du ruisin en serre chaude.....	24	Vignes.....	217
Travaux du potager.....	25	Le parterre et les gazons.....	217
Travaux du verger.....	25	Bordures.....	217
Pommiers et poiriers—Récoltes des fruits.....	26	Serres.....	218
Cultures forestières.....	26	Fleurs annuelles.....	218
Récolte des graines.....	26	Cactus.....	218
Plantation des arbres forestiers.....	26	Travaux du mois de juin.....	281
Plantation des arbres fruitiers.....	26	Ail.....	281
Stérilité de certains arbres.....	91	Asperges.....	281
Travaux forestiers.....	120	Blé-d'inde.....	281
Travaux du potager en mars.....	182	Carotte.....	281
Construction des couches chaudes.....	183	Céleri.....	281
Le verger et la pépinière.....	216	Choux.....	281
Transplantation.....	216	Epinard.....	281
Semis.....	216	Fèves.....	281
Greffage.....	216	Melon.....	281
Pommiers.....	216	Navet.....	282
Poiriers.....	216	Patate.....	282
Engrais.....	217	Persil.....	282
Le potager.....	217	Scorsonère.....	282
Couches chaudes.....	217	Topinambour.....	282
Couches froides.....	217	Citrouilles.....	282
Engrais.....	217	Les courges, citrouilles ou potirons.....	282
Asperges.....	217	Les concombres.....	282
Choux et choux-fleurs.....	217	Arrosage.....	282
Carottes.....	217	Récoltes.....	282
Concombres.....	217	Verger.....	282
Laitues.....	217	Travaux d'entretien.....	282
Navets.....	217	Exploitation.....	283
Oignons.....	217	Repiquage des choux.....	283
Pois.....	217	Juillet.....	314
Radis.....	217	Travaux du potager.....	315
Rhubarbe.....	217	Verger.....	315
Fruits.....	217	Travaux du potager.....	343

REVUE DE LA COLONISATION.

La colonisation de nos terres incultes....	29	Nouveaux réglemens des terres de la cou-	369
Un peu de colonisation pour le Nouveau		ronne	
Monde.....	29	Quelles sont les causes qui ont le plus re-	
Notre projet d'organisation.....	30	tardé la colonisation.....	370
La colonisation de nos terres incultes....	60	1o Le manque de renseignements nécessaire	370
La colonisation d'après le "Courrier de St.		2o La difficulté de se procurer des terres...	370
Hyacinthe".....	60	3o L'absence ou le mauvais état des chemins	370
La colonisation d'après le "Pionnier de		4o La privation des secours religieux.....	370
Sherbrook".....	61	5o Les charges énormes qui pèsent sur le	
Les Sociétés d'Agriculture comme Sociétés		colon dans le commencement de son	
de colonisation.....	186	établissement.....	371
Loi pour la protection du colon.....	186	6o Le manque d'organisation.....	371
Aux Sociétés Progressives.....	187	7o Le peu d'encouragement donné à la co-	
Colonisation du Comté de Wolfe.....	315	lonisation jusqu'à ce jour.....	371
Les chemins de colonisation.....	347	9o Les accidents auxquels le colon est ex-	
Comté de Gaspé.....	347	posé.....	372
La Colonie Acadienne de Métapédia.....	347	10o Le luxe.....	372
Chemin du Lac St. Jean.....	347	11o La paresse.....	372
Autres travaux.....	348	12o L'éducation peu convenable que l'on	
Association de secours, pour venir en aide		donne aux jeunes filles dans nos com-	
aux colons défricheurs.....	369	pagnes.....	372
Devoirs des officiers.....	369		

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Conservation des fruits.....	27	Chair.....	59
Fabrication du cidre.....	28	Plumes.....	59
Coloration et rendement du Beurre.....	28	Conservation des œufs.....	59
Division des fromages en différentes es-		pèces.....	59
pèces.....	29	Conservation des œufs dans du son.....	59
Chair des volailles.—Plumes.—Conserva-		tion par coagulation.....	59
tion des œufs.....	59	Conservation dans l'eau de chaux.....	59
		Usage des œufs.....	59

	PAGE		PAGE
Nécessité de mettre les œufs à l'abri de la gelée.....	59	Crème de Kestorphine.....	184
De la laiterie.....	93	Crème épaisse.....	184
Fabrication du fromage de Chester.....	93	Moment le plus convenable pour écrémer..	218
Soins de la laiterie.....	121	Maladie des vauilles.....	218
Fabrication du fromage Suisse.....	122	Mal d'yeux.....	219
Orgues offerts en primes.....	154	Proportion du beurre au lait.....	250
Orgues Américains offerts en primes par la "Revue Agricole".....	155	Conservation des œufs.....	344
Local de laiterie et ustensiles.....	183	Tenue d'une laiterie.....	344
Laiteries de la Saxe.....	183	Conservation et expédition du lait.....	345
Température.....	184	Ecrémage.....	344
Propreté nécessaire.....	184	Extraction du beurre.....	345
Seaux et baquets.....	184	Baratte à piston.....	345
Pots et vases à lait.....	184	La baratte flamande.....	345
Ustensiles pour nettoyer.....	184	Baratte à balance.....	346
		Epuration du beurre.....	346
		Conservation du beurre frais.....	346

REVUE COMMERCIALE.

Nouvelles des récoltes, 1867.....	31	Marché des bois de corde..	31, 62, 94, 125,
Doucet's Landing.....	31	156, 187, 284, 316, 348	
Moulins de Méthot.....	31	Marché des cuirs....	32, 62, 156, 187, 284, 316
Chemins de Craig.....	31	Prix du marché de détail de Montréal..	32,
Pointe-Levis.....	31	62, 94, 125, 156, 187, 251, 284, 316, 346,	
Saint-Henri.....	31	Marché aux bestiaux....	32, 62, 125, 156,
Saint-François.....	31	187, 251, 284, 316, 348,	
Saint Thomas.....	31	Marché des produits de Montréal.....	62
L'Islet.....	31	Marché au foin... ..	125, 156, 187, 284, 316
Rivière Ouelle.....	31	Exposition de la Société de Beauharnois..	316
Saint Paschal.....	31	Taupreau Ayrshire pur sang à vendre....	348
Comptabilité agricole.....	156	Prix du marché de détail de Montréal....	372

GRAVURES.

No. 1.—Béliers Negretti Mérinos, importés de Poméranie, par Mr. C. Sibbald, Brockville, Ontario.....	16	No. 18.—Machine à laver.....	98
No. 2.—Bélier Mérinos "Toison d'Or," élevé par E. Stowell, Cornwall, Vermont... ..	17	No. 19.—Orgue offerte en Prime.....	99
No. 3.—Ruche double à observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brocklin, Ontario.....	22	No. 20.—Piano offert en Prime.....	100
No. 4.—Ruche simple à observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brocklin, Ontario.....	23	No. 21.—Nos meilleurs souhaits de bonne année à chacun des souscripteurs de la "Revue Agricole" et du "Canadian Agriculturist".....	112
No. 5.—Construction économique d'une serre destinée à la culture du raisin... ..	24	No. 22 à 35.—Collection de girouettes de Cushing et White, dorées avec des feuilles d'or à vingt-trois carats....	143
No. 6.—Machine à coudre-offerte en prix..	35	No. 36 à 50.—Collection de girouettes de Cushing et White, dorées à 23 carats.	144
No. 7.—Moissonneuse de Wood avec râteau au tomate. Fabriquée par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.....	48	No. 51 à 65.—Collection de girouettes de Cushing et White, dorées à 23 carats.	145
No. 8.—Faucheuse de Wood. Fabriquée par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.	49	No. 66.—Hache-paille à tranchants verticaux.....	152
No. 9.—Elastique breveté de Hall et Morse pour la protection du pied du cheval.	55	No. 67.—Semoir à toutes graines &c., à deux chevaux avec distribution d'engrais pulvérisés, vue par derrière..	176
No. 10.—Avant et arrière pieds ferrés avec le coussin Elastique breveté de Hall et Morse.....	56	No. 68.—Semoir à toutes graines, à 2 chevaux, avec avant train, vue de côté..	177
No. 11.—Faucheuse moissonneuse à râteau automate offerte en prime par la Revue Agricole.....	80	No. 69.—Fraise Jucunda de Knox.....	188
No. 12.—Carlshire, la résidence de M. Bradley, Lake Forest, Chicago.....	81	No. 67.—Vache Hollandaise présentant tous les caractères d'une laitière et donnant dix gallons de lait par jour..	240
No. 13.—Faucheuse offerte en Prime par la "Revue Agricole".....	82	No. 68.—"Geranium"—Vache Durham Pure présentant tous les caractères d'une race d'engrais, premier prix au concours de Poissy.....	241
No. 14.—Faucheuse, offerte en Prime, franchissant une souche.....	82	No. 69.—Etaton Suffolk importé, "Bounce" la propriété de M. Cochrane, de Compton.....	336
No. 15.—Faucheuse offerte en Prime, se rendant au champ.....	82	No. 70.—Cotswold importé, la propriété de M. Cochrane, de Compton.....	337
No. 16.—Moissonneuse offerte en Prime par la "Revue Agricole".....	83	No. 71.—Oxfords Downs importé, la propriété de M. Cochrane, de Compton.....	338
No. 17.—Machine à tordre.....	98	No. 72.—Berkshire importé, la propriété de M. Cochrane de Compton.....	339

R. R. R. PILULES.

PILULES DU DR. RADWAY.—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion. Une Pilule le Soir; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX; extraits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Rognons, la Vessie, le Sang, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de bio-mass.

VRAI CONFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSE DES ENTRAILLES.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assurent une évacuation régulière des entrailles: Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

LE MEILLEUR QUE 10

SARSPAREILLE! Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du **RESOLUTIF R. R. R.**

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarspareille.

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient des:

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitis, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Ecoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pastules, Tumeurs, Affections Cancéreuses, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes Gouttes Chroniques, Maladies des Rognons, de la Vessie, de l'Utrère, Resserrements, Difficulté d'urine, etc.

Humeurs et Maux de toutes Sortes.

Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison.—Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.—A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

R. R. R. 90 sur 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient extérieures et évitées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelques frissons, maux ou légère maladie. La douleur, telle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra diarrhéique, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., cèdent en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.,
87 Maiden Lane, New York,
439 Rue St. Paul,
Coin de la Rue St. François-Xavier,
Montréal.

MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE ET MACHINE A LAVER DE DOTY.

La machine à tordre universelle avec roues à engrenage a obtenu le premier prix par le vote unanime du Jury de la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus minutieux de toutes les machines présentées au concours.

LA MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE

Fut déclarée supérieure à toutes les autres

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRE, EN 1862.

Elle a mérité le premier prix aux dernières grande Exposition de l'Institut Américain de New York, en 1863 et 1865. A chacune des Expositions des Etats qui suivent, elle a également reçu le

PREMIER PRIX.

NEW YORK	1862	1863
VERMONT	1863	1866
NEW HAMPSHIRE	1863	1866
PENNSYLVANIA	1863	1864
OHIO	1863	1865
MICHIGAN	1864	1866
INDIANA	1863	1864
ILLINOIS	1863	1864
IOWA	1863	1864
WISCONSIN	1864	1865
MINNESOTA	1864	1866
MISSOURI	1864	1866
KENTUCKY	1865	1866
CONN. RIVER VALLEY FAIR	1864	1864
CHAMPLAIN VALLEY FAIR	1864	1864
MECHANICS' INSTITUTE, Boston	1865	1865



Les manufacturiers la garantissent bien supérieure à toutes les autres. Plus d'un million de machines à tordre universelles ont été vendues, ce qui fait une vente plus considérable que celles de tous les autres manufacturiers. Leur fabrication est si bonne qu'elles n'exigent pas de réparation pendant plusieurs années. La machine à tordre universelle a vraiment donné satisfaction universelle. Elle tord les effets presque secs, sans que les tissus les plus délicats en souffrent. En vendant la machine à tordre universelle nous avons eu une demande considérable pour une bonne machine à laver et connaissons

LA MACHINE A LAVER DOTY.

Comme la meilleure, nous achetâmes le brevet d'invention, et nous l'offrons maintenant au public avec la certitude qu'elle donnera satisfaction partout où elle sera employée.

La machine à laver de Doty a mérité le premier prix, à la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus sérieux de toutes les machines présentées au concours. Aux Expositions des Etats de New York, Pennsylvanie, Vermont, Michigan, Wisconsin, Iowa, ainsi qu'à la grande Exposition de l'Institut Américain elle a mérité les premiers prix. Ce sont les machines les moins coûteuses et les meilleures pour laver et tordre. La machine à laver, avec une savonnure bouillante, exempte les trois quarts du travail et du temps; nettoie parfaitement et ne fait aucun mal aux effets.

R. C. BROWNING—Agent général. No. 32 Portland St. New York.

S. D. & H. W. SMITH.

ORGUES AMERICAINS.

SIBERIA OTT, Agent en gros et en détail, 783 Broadway, N.Y.

Vis-a-vis le célèbre magasin de A. T. STEWART, coin de la 10^{me} rue.

L'INSTRUMENT

LE PLUS PARFAIT

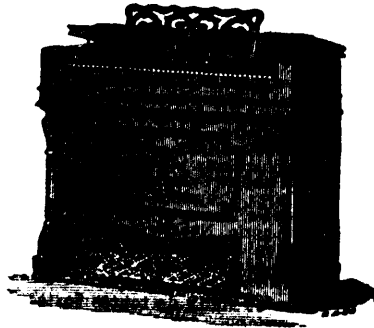
ET

LE PLUS ELEGANT

DU MONDIE

POUR

LE FOYER DOMESTIQUE.



L'ORGUE

AMERICAIN

DEVELOPPE LE GOUT

ET

ELEVE L'AME

PAR SA

CONSTRUCTION ELEGANTE

ET

SES SONS HARMONIEUX.

Apparence générale des ORGUES AMERICAINS, Nos. 1 à 20.

CEST AVEC LA CONFIANCE LA PLUS ENTIERE que nous attirons l'attention du public sur les Orgues Américains depuis si longtemps en demande dans les familles. Grâce à des perfectionnements récents, ils s'adaptent à tous les genres de musique mais spécialement à la musique sacrée, avec ses tons soutenus et harmonieux.

Les ORGUES AMERICAINS distancent leurs rivaux sur plusieurs points importants. Ils sont supérieurs par le son plein, ample et puissant obtenu par la disposition des anches qui s'ouvrent dans une boîte vibrante et donnent ainsi un ton magnifique qui ne se rencontre pas dans les autres instruments, l'orgue Américain possédant seul cette disposition. Ils sont encore supérieurs en expression, élasticité du doigter, aussi excellent-ils dans la musique à temps accéléré.

Depuis le son le plus léger, jusqu'aux accords puissants remplissant la nef d'une vaste église, tout est possible sur cette instrument de choix.

A l'aide du TREMOLO, l'artiste obtient cette musique dont chaque note fait vibrer les cordes les plus sensibles du cœur, fait sur l'âme une si vive impression. Un perfectionnement récent permet également en faisant jouer une pédale, de moduler le son de l'instrument depuis le Pianissimo jusqu'au Fortissimo.

Avec tous ses perfectionnements, l'Orgue Américain excelle en expression, variété et puissance et possède toutes les qualités d'un orchestre complet et rendant admirablement tous les effets d'orchestre.

Ces instruments sont d'une construction supérieure dans tous leurs détails. Les soupapes sont faites de matériaux

d'adhérence, de fissures ou de décomposition, ils sont durables et resteront en bon ordre.

Les clefs, les anches sont d'une exécution parfaite et donnent un ton brillant et léger.

Les ORGUES AMERICAINS sont de beaucoup les plus élégants et sont un ornement dans un salon. Ils ne demandent que peu d'espace et sont d'une richesse sans égale.

Les boîtes en bois de Rose sont variées et jolies dans le genre le plus recherché. Les boîtes en Chêne et en Noyer Noir ne sont pas moins brillantes.

LISTE DES PRIX.

- No. 1.—Cinq Octaves, avec Tremolo, en Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$120
- No. 5.—Cinq Octaves, construction des plus élégantes en bois de Rose avec panneaux ornés dans le genre Grec.....\$190
- No. 7.—Six Octaves, en Noyer Noir richement travaillé.....\$200
- No. 9.—Cinq Octaves double anches avec Diapason, Principal et Tremolo. En Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$195
- No. 11.—Cinq Octaves, double anches avec Diapason, Flute, Diapason, Principal et Tremolo, en Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$120

La collection comprend des Orgues encore plus puissantes et plus complètes à des prix plus élevés.

Dix sept premier prix ont été accordés aux Orgues Américains pendant le mois d'Octobre 1865, sur tous leurs rivaux, dans les Expositions des différents Etats de l'Union Américaine.

Ces Orgues sont offerts en Primes
Par la "Revue Agricole" et le "Canadian Agriculturist."
S'adresser au Bureau pour les renseignements.



**TAUREAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Renfrow, rouge et blanc, Agé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. MCKINNAN,
Bute, P. O. Mégantic—Québec.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.

CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterlg.
FONDS DÉPOSÉS EN CANADA \$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.
Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FREDERICK COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

**MACHINE A FABRIQUER LES
BRIQUES DE SWORD.**

\$1 LE 1,000 BRIQUES.

La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.

S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company," 369, Liberty Street, Pittsburgh, Pa.

\$1,000,000 EN MONTRES!

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.

- 100 Montres d'or [Hunting]..... 250 à 1,000
- 100 do [Boitiers magiques]..... 200 à 500
- 100 do pour dames en émail..... 100 à 300
- 200 do [Hunting] chronomètres..... 250 à 300
- 200 do d'or patentes anglaises..... 200 à 250
- 300 do d'or, Duplex [Hunting]..... 150 à 200
- 300 do d'or, américaine do..... 100 à 250
- 500 do d'or, [Hunt. Levers]..... 50 à 150
- 500 do d'argent [do Duplexes]..... 75 à 250
- 500 do d'or pour dames..... 50 à 75
- 1000 do d'or [Hunting Lepines]..... 50 à 100
- 1000 do de toutes sortes..... 25 à 50
- 2500 do d'argent [Hunting]..... 10 à 75
- 5000 do assorties de toute espèce..... 10 à 75

Par cet arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.

Nous désirons nous défaire immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellés et bien mêlés. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre du suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus débonnaire peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste (affranchi) sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premium pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Escapés-nous.
WRIGHT, BRO. & CIE., Importateurs,
161, Broadway, New-York



LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Cousin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Cousin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Cousin Elastique. S'adresser à l'agence générale,

HALL & MORSE,

**FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARA-
TOIRES DE MASSEY.**

Cette fabrique a constamment en dépôt un nombre considérable de charrues ordinaires, Polyoocs, Extirpateurs, Tarares, Arrache-souchee, Moutils à farine portatifs, Coupe-paille, Machines à battre, Manèges.

**LA NOUVELLE FAUCHEUSE BREVE-
TE DE WOOD,**

Qui a mérité à l'Exposition Universelle de Paris, en 1887, la seule médaille d'or offerte en prix.

La moissonneuse à rateau automate, breveté de Wood.

S'adresser à H. A. MASSEY,
Newcastle Ontario.



LA ROYALE,

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE.....£700,000 Stg.

Edifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.

Polices d'Assurance sur la Vie (manées à des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.

Réclamations réglées avec promptitude.

H. I. BOUTH, Agent.
J. L. BRAULT,
Assist. Gérant, Départ. Français.

**COMPAGNIE AETNA
D'ASSURANCE SUR LA VIE.**

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de l'Poste.

L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.

**LE CATALOGUE DES
GRAINES DE FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL,

Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potageres comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.

Les Graines et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.

Fleurs Naturelles Dessechées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotée dans
UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie

Dalton Knitting Machine Company,
259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à

JAS. BOOGS,
Secrétaire.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Par toute famille qui possèdera une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixièmes de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps, et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S
HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,
542, Broadway, New York.

REPRODUCTEURS PURSANG.

AVENDRE,

6 Veaux Courte-Cornes de 6 à 10 mois.
30 Bœliers d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.
30 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois.
Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyée sur demande. JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

\$2.50 LES 100 LIVRES.

Superphosphate Canadien.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW,
Manufacturier,
MONTREAL.

MAGASIN DE

GRAINES DE SEMENCES

Au-dessus du Alché Ste. Anne,

MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Grains, Superphosphates et autres engrais artificiels).

Le soussigné ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVANS,
Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

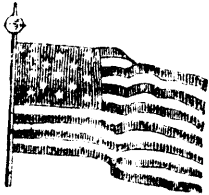


Assurer toutes espèces d'animaux contre-mort et le vol.

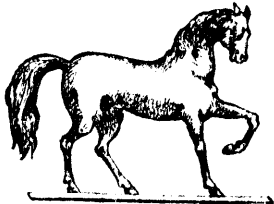
A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.

GIROUETTES METALLIQUES DE CUSHING & WHITE.

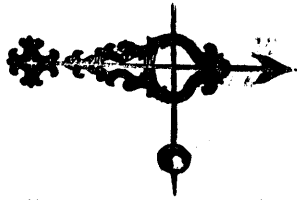
Le prix comprend les boules et les points cardinaux.



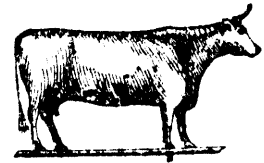
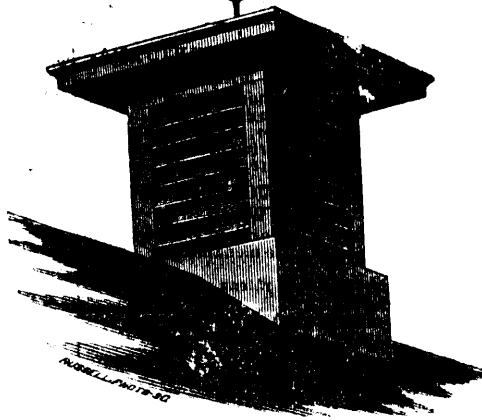
No. 11.—19 in. long.—\$19.



No. 12.—17 in. long.—\$14.



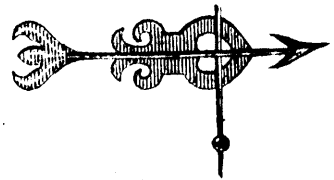
No. 59.—18 in. long.—\$6.



No. 21.—26 in. long \$22.



No. 9.—30 in. long.—\$14.



No. 61.—26 in. long.—11

DOREES AVEC DES FEUILLES D'OR A VINGT-TROIS CARATS

Garanties sous tous les rapports. Manufacturées et vendues en gros et en détail à Waltham, Massachusetts. Les personnes désireuses d'acheter peuvent s'adresser au Bureau de la "Revue Agricole" pour des échantillons et des renseignements.

SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR.

LES REMEDES HOMEOPATHIQUES D'HUMPHREY.

Après une longue expérience, sont un magnifique succès. Simples—Prompts—Efficaces et sûrs. Il convient seuls à un emploi général. Si simples qu'il est impossible de se tromper en les administrant; si efficaces qu'ils ne peuvent faire mal et si efficaces qu'ils sont parfaitement sûrs. Ces remèdes recommandés par les plus hautes autorités médicales, donneront toujours la plus entière satisfaction.

No.	Cents.
1	Guérit les Fièvres, Congestion, Inflammations..... 25
2	Les vers, les fièvres et les coliques..... 25
3	Les pleurs, les coliques..... 25
4	La diarrhée des adultes ou des enfants..... 25
5	Les dysenteries, Tranchées, coliques..... 25
6	Le cholera morbus, vomissement..... 25
7	Les toux, rhumes, bronchites..... 25
8	Le névralgie, maux de dents..... 25
9	Les maux de tête, vertiges..... 25
10	Les dyspepsie, accès de bile..... 25
11	Indispositions mensuelles, douloureuses..... 25
12	Autres indispositions..... 25
13	Les Croupes, toux, respiration embar..... 25
14	Les humeurs, Erysipels, Eruptions..... 35
15	Le Rhumatisme, les douleurs Rhumat..... 25
16	Les névres intermittentes, tremblantes..... 50
17	Les Hémorrhoides ordinaires..... 50
18	L'ophtalmie, maux d'yeux, vue faible..... 50
19	Rhume de cerveau aigu ou chronique..... 50
20	Couqueloche, toux violente..... 50
21	Asthme, respiration oppressée..... 50
22	Colements d'oreille, surdité partielle..... 50
23	Ecronelles, élargissement des glandes..... 50
24	Débilité générale, faiblesse physique..... 50
25	Hidropisie, sécrétions peu abondantes..... 50
26	Mal de mer, étourdissements..... 50
27	Maladie des reins, la pierre..... 50
28	Débilité nerveuse..... 1.00
29	Maladie de la bouche, chancre..... 50
30	Faiblesse des organes urinaux..... 50
31	Périodes pénibles avec Spasmes..... 50
32	Douleurs..... 1.50
33	Epilepsie, Spasmes, Danse de St. Guy..... 1.50
34	Diphthérie, gorge ulcérée..... 50

BOITES DE FAMILLE.

En marocain ou en bois de rose, de 35 à 50 pieds contenant des remèdes pour toutes les maladies ordinaire auxquelles une famille est exposée avec livre d'instructions..... De \$10 à \$35
Boîtes de famille et de voyage plus petites avec 20 à 28 fioles..... De \$5 à \$8
Remèdes pour guérir et prévenir toutes les maladies secrètes, dans des boîtes de poche ou des fioles..... De \$2 à \$5

LES EXTRAITS DE POND,

Guérissant les brûlures, contusions, boiteries, douleurs, maux de gorge, entorses, maux de dents, maux d'oreille, névralgie, rhumatisme, lumbago, hémorrhoides, clous, maux d'yeux, seignement des poumons, du nez, de l'estomac ou des hémorrhoides, cors, ulcères et écorchures..... Prix 50 cents à \$1.75.

Ces remèdes, les extraits de Pond exceptés, sont envoyés franco à toutes les parties du pays, par la poste ou l'Express, sur réception du prix.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co.

Bureaux et Dépôt, No. 562 Broadway, N.Y. HENRY SIMPSON & CIE.,

AGENTS EN GROS, MONTREAL.

KENNETH, CAMPBELL & CIE., MUIR,

AGENTS A MONTREAL.

REMEDES VETERINAIRES. (Fluides. Pour la guérison des maladies des chevaux, betes a cornes, betes a laine, porcs et des chiens.

Contenu dans des fioles ovales d'un once, avec instructions complètes, chaque fiole contenant cent doses.

- A. A.—Guérit les congestions et les inflammations..... \$1.00
- B. B.—Guérit les fourbures, courbes..... \$1.00
- C. C.—Guérit la gourme, le farcin, la morve..... \$1.00
- D. D.—Guérit les maladies de vers de toutes les espèces..... \$1.00
- E. E.—Guérit la toux, le souffle, les inflammations de poumons..... \$1.00
- F. F.—Guérit les coliques, inflammations d'intestins..... \$1.00
- G. G.—Provoque l'avortement des juments, vaches ou brebis..... \$1.00
- H. H.—Guérit toutes les maladies des reins, de la vessie, ou des organes urinaux..... \$1.00
- I. I.—Guérit toutes les maladies de la peau ou éruptions..... \$1.00
- J. J.—Guérit toutes les maladies d'indigestion, perte d'appétit..... \$1.00

Boîte Vétérinaire en noyer noir avec livre d'instructions et tous les remèdes ci-dessus..... \$10.00
Par la poste ou l'Express, franco, sur réception du prix en détail.
Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co., 562 Broadway, N. Y.

A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Ces remèdes sont offerts en Primes par la "Revue Agricole." S'adresser au Bureau pour les échantillons et les renseignements.